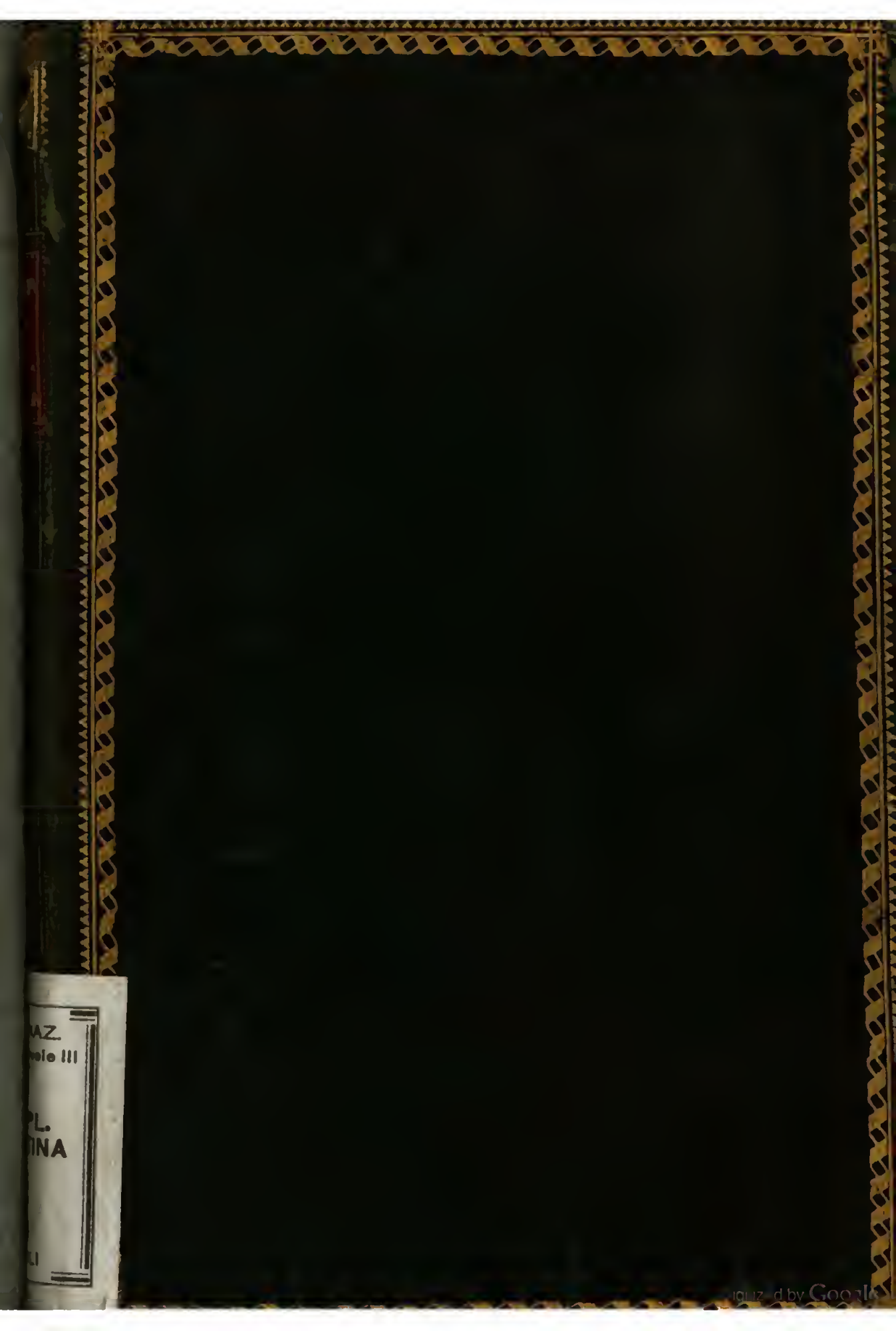
AZ.
ole III
PL.
TINA
LI
Digitized by Google

BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
B
95
NAPOLI

Bibliothèque de S. M.
Le Roi

32. 1. 12
965

T. Swyll-Palat-B.95.-

DISSERTATION

SUR

LES POISONS.

SBN
627498

OBSERVATIONS

SUR

DIVERSES SUBSTANCES VENENEUSES,

ET

EXPÉRIENCES

RELATIVES,

FAITES SUR PLUSIEURS ANIMAUX,

Tendantes à trouver un moyen propre à combattre les effets délétères de leur venin.

PAR M. CHANSAREL, Pharmacien,

A BORDEAUX.

CET OUVRAGE SE TROUVE CHEZ L'AUTEUR.

A BORDEAUX,

CHEZ LAWALLE JEUNE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE STE.-CATHERINE, N°. 58.

M. DCCC. VII.

BIBLIOTECA NACIONAL DE MAESTROS

En conformité de la loi sur les droits de propriété des auteurs, nous avons envoyé deux exemplaires du présent ouvrage à la bibliothèque impériale, et nous prévenons que tout exemplaire qui ne sera pas revêtu de la signature de l'auteur, sera considéré comme faux, et le contrefacteur sera poursuivi suivant la rigueur des lois. *Chansarel*

A SON ALTESSE IMPERIALE

MONSEIGNEUR

LE PRINCE JOACHIM,

DUC DE CLÈVES ET DE BERG,

ET

GRAND AMIRAL DE FRANCE.

MONSEIGNEUR,

Dans le haut rang où la providence et vos talens militaires vous ont placé, vous cultivez et vous protégez les lettres : permettez-moi donc de vous dédier un ouvrage sur une des plus importantes matières de la physique médicale.

Si cette dissertation, qui n'a pour but que la conservation de l'espèce humaine, avait besoin d'un appui, pourrait-elle en trouver de plus puissant que le nom de votre ALTESSE IMPÉRIALE ?

Non ; puisqu'il a été distingué par le Héros *des siècles.*

Veuillez agréer, Monseigneur, *cet hommage, comme l'expression de l'amour et de l'admiration de tous vos compatriotes, qui, en s'empressant de vous le rendre avec la France entière, s'énorgueillissent de l'honneur que vous faites au département du Lot, et de ce que vous leur rappelez, par vos grandes actions et par vos illustres exploits, la mémoire de plusieurs Cadurciens, qui, par leur mérite et leurs vertus, furent appelés jadis dans la Capitale du monde pour y remplir les fonctions de quelques dignités de l'Empire Romain.*

Priscus, savant et célèbre Quercinois, fut sénateur de Rome, sur-intendant des finances des Trois-Gaules, et Tribun de la cinquième légion de Macedoine. On regarde aussi comme certain que les Cadurciens firent partie du renfort donné par les Gaulois à Asdrubal qui allait joindre son frère Annibal en Italie, et on ajoute que ces Cadurciens sont les mêmes qui fondèrent la ville de Belgrade en Allemagne, après avoir accompagné

les Toctosages dans leurs conquêtes de la Grèce.

Ces héros ne sont pas les seuls qui ont illustré la province du Querci, il en existe plusieurs autres que l'histoire fait connaître ; mais vous surpassez déjà, MONSEIGNEUR, *la gloire de ces grands hommes : vous marchez sur les traces de celui qui n'a point d'égal parmi les* GUERRIERS *anciens et modernes ; puissé-je, un instant attirer votre attention ! puisse, ce mémoire fixer vos regards et obtenir votre suffrage qui serait la plus douce récompense de mon travail.*

J'ai l'honneur d'être,

MONSEIGNEUR,

Avec le plus profond respect de votre ALTESSE IMPÉRIALE,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

CHANSAREL, pharmacien,

natif de Cahors.

OBSERVATIONS

SUR DIVERSES SUBSTANCES VÉNENEUSES,

ET EXPERIENCES RELATIVES,

FAITES SUR PLUSIEURS ANIMAUX,

Tendantes à trouver un moyen propre à combattre les effets délétères de leur venin.

Que n'aurais-je pas à craindre en proposant de nouveaux moyens de traiter l'empoisonnement causé par des substances pernicieuses, si je ne venais accompagné du flambleau de l'expérience, et armé de plusieurs faits propres à répondre à tout ce qu'on pourrait m'objecter à cet égard?

Il existe plusieurs espèces de poisons répandus dans la nature, et décrits dans divers ouvrages. Les plus généralement connus, sont l'arsenic ou oxide du même nom; l'orpiment, le sublimé corrosif ou muriate de mercure suroxigéné, le sulfate de cuivre ou vitriol bleu,

le sulfate de zinc ou vitriol blanc, le muriate de cuivre, le cuivrate d'ammoniaque, le verd-de-gris, l'acétite de cuivre ou cristaux de Vénus, l'acétite de plomb ou sel de Saturne, le vin lithargiré, la céruse, le tartrite de potasse antimonié ou tartre émétique, les cantharides, l'opium, la pomme épineuse, la jusquiame, la morelle, la ciguë, l'aconit, l'ellébore blanc et noir, les champignons de mauvaise espèce, et plusieurs autres plantes nuisibles à l'espèce humaine.

Avant d'indiquer la manière dont on doit se servir des contre-poisons, je crois devoir citer ici les substances végétales que j'ai mises en contact avec les corps vénéneux mentionnés ci-dessus, afin de trouver, parmi ces mêmes substances, un réactif propre à être employé dans tous les traitemens de l'empoisonnement.

La noix de galle, l'écorce de grenade, le fruit du même arbre, le myrobolan citrin, le quinquina calissaya, le quinquina santa-fé, la rhubarbe, la fleur de sureau, la racine de consoude, l'extrait gommeux d'opium, la fleur de camomille romaine, le séné, la thériaque, le sirop violat, la cannelle ordinaire, la gélatine animale, le tartre émétique, les sulfates de potasse, de soude, de magnésie et le tartrite de potasse, l'écorce de pin et celle du

chêne, sont les seuls corps que j'ai essayé dans cette circonstance : voici les expériences que j'ai faites à cet égard.

PREMIERE EXPERIENCE.

De l'arsenic.

Dans cette expérience, j'ai fait dissoudre, à l'aide d'une chaleur convenable, de l'arsenic dans de l'eau pure, et après l'avoir filtrée, je l'ai mise en contact avec les substances végétales mentionnées ci-dessus. Cette liqueur, qui était claire, limpide et transparente, a précipité l'infusion gallique et celle du quinquina calissaya en flocons blancs neigeux. Elle a verdi légèrement le sirop violat, et trouble l'infusion d'écorce de grenade. Les infusions du quinquina santa-fé dit nova, du séné, de rhubarbe, de consoude, de cannelle, de fleur de sureau, de camomille, de myrobolan citrin, de fleur de grenade et de thériaque, n'ont point été altérées par cette liqueur, non plus que le tartre émétique, les sulfates de soude, de potasse, de magnésie, le tartrite de potasse ou sel végétal, et la gélatine animale.

DEUXIEME EXPERIENCE.

De l'orpiment.

Dans cette seconde expérience, j'ai traité l'orpiment de la même manière que l'arsenic. La liqueur de ce corps vénéneux a précipité en flocons blancs neigeux, les infusions de la noix de galle et du quinquina calissaya; elle a troublé la teinture de l'écorce de grenade, ainsi que la racine de consoude; mais elle n'a fait éprouver aucune altération aux autres réactifs, excepté le sirop violat, qu'elle a très-légèrement verdi.

TROISIEME EXPERIENCE.

Du sublimé corrosif.

La dissolution de ce sel pernicieux, lorsqu'il est pris inconsidérément, a précipité très-abondamment en blanc la teinture du quinquina calissaya; celles du quinquina rouge, première qualité, dit pitton, en rouge; du quinquina rouge, beau de choix, en blanc, tirant un peu sur le brun; du quinquina jaune, ordinaire, du quinquina jaune, commun, et du quinquina loxa, en blanc; du quinquina gris, dit

supérieur, en blanc peu foncé; du quinquina gris résineux, en brun peu foncé; du quinquina gris ordinaire, et du quinquina gris, commun, en blanc sale; du quinquina santa-fé, de l'écorce de grenade, de la fleur du même arbre et du myrobolan citrin, en couleur plus ou moins foncée; le tartre émétique, en blanc : elle a verdi le sirop violat, et n'a fait éprouver nulle altération aux quatre sels neutres, mentionnés ci-dessus, non plus qu'à l'infusion du tamarin gras, et à plusieurs autres infusions végétales.

QUATRIEME EXPERIENCE.

Du verd-de-gris ou oxide de cuivre.

Dans cette expérience, j'ai traité le verd-de-gris avec l'eau pure. Pour cela, j'ai fait macérer demi-once de cette matière métallique, dans environ quatre onces du liquide mentionné, pendant douze heures; au bout de ce temps, j'ai filtré la liqueur, qui était de couleur bleu de ciel, et je l'ai mise en contact avec les dissolutions et infusions ci-après.

Cette liqueur a précipité très-abondamment l'infusion des noix de galle, en couleur de lie

de vin blanc ; celle d'écorce de grenade, en couleur d'oxide de fer peu foncé ; de la fleur du même arbre, en couleur de cuivre ressuscité, un peu pâle ; du myrobolan citrin, en couleur aussi de cuivre ressuscité ; de l'écorce de pin (1), en blanc très-sale ; de l'écorce de chêne légèrement en marron foncé ; la teinture de quinquina calissaya, en couleur de noisette ; l'infusion du quinquina santa-fé dit nova, et celle de rhubarbe en flocons rougeâtres ; la gélatine animale, en vert tirant un peu sur le bleu ; les teintures de camomille romaine, de fleur de sureau, de cannelle ordinaire, la dissolution d'extrait gommeux d'opium, et l'infusion thériacale, légèrement en vert peu foncé ; l'infusion de racine de consoude en flocons jaunâtres, tirant un peu sur le vert ; le tartre émétique, très-légèrement en blanc ; les sulfates de potasse ; de

---

(1) Cette écorce n'est pas sans vertu. M. Caillau, docteur en médecine, de cette ville, dont les talens et les vertus lui font mériter à juste titre un rang distingué dans la société des hommes savans et réfléchis, s'en était aperçu il y a environ dix ans, puisqu'il annonça dans un mémoire qu'il lut à la société de médecine de Bordeaux, il y a deux ans, qu'il avait employé avec succès la poudre de cette écorse contre les fièvres intermitentes, et dans quelques diarrhées et dissenteries muqueuses.

soude et de magnésie, en bleu faible : cette teinture ou liqueur a verdi le sirop violat; mais elle n'a fait éprouver aucune altération au tartrite de potasse et à l'infusion de tamarin. Cette dernière infusion a acquis une couleur verte.

CINQUIEME EXPERIENCE.

De l'acétite de cuivre, ou des cristaux de Vénus.

Ici j'ai dissous des cristaux de Vénus, dans une certaine quantité d'eau pure; j'ai filtré la liqueur, et j'ai obtenu une teinture très-montée en couleur de bleu de ciel : laquelle teinture a précipité l'infusion de noix de galle, très-abondamment en couleur de cuivre peu foncé; l'infusion d'écorce de grenade, en couleur d'oxide de fer; l'infusion de la fleur du même arbre, en marron très-foncé; l'infusion du myrobolan citrin, en couleur rougeâtre très-peu foncée; l'infusion d'écorce de pin, en vert peu foncé; l'infusion d'écorce de chêne, en marron; les infusions de camomille romaine, de fleur de sureau, du quinquina calissaya, de la thériaque en couleur verte, herbacée; la gélatine animale, et la dissolution d'extrait gom-

meux d'opium, très-légèrement en vert; l'infusion du quinquina santa-fé, dit nova, en vert peu foncé; l'infusion de consoude en flocons noirs peu foncés; le tartre émétique, très-abondamment en vert tirant un peu sur le bleu. Cette teinture a verdi le sirop violat, mais elle n'a fait éprouver aucune altération aux quatre sels neutres, mentionnés ci-dessus; elle a fait passer l'infusion de tamarin à l'état vert, à raison de l'acide végétal contenu dans ce fruit, qui s'est porté sur le cuivre, et s'est uni avec l'acide acéteux.

SIXIEME EXPERIENCE.

Du sulfate de cuivre, ou vitriol bleu.

Dans cette expérience, j'ai dissous de cette substance saline dans de l'eau pure, et j'ai filtré la liqueur qui a précipité très-abondamment l'infusion de noix de galle et celle d'écorce de grenade en vert peu foncé; la fleur du même arbre, en vert très-faible; le mirobolan citrin et l'infusion d'écorce de pin, en vert marron; l'infusion d'écorce de chêne, très-légèrement en marron foncé; l'infusion du quinquina santa-fé, en couleur grisâtre; l'infusion de racine de consoude, en noir; le séné, en couleur de

noisette ; l'infusion de fleur de sureau, en brun grisâtre ; l'infusion de l'ipécacuanha, des-quine, de Gayac, et la dissolution d'extrait gommeux d'opium, ne sont presque pas altérées par cette liqueur, non plus que les sulfates de potasse, de soude, de magnésie, le tartre émétique et le tartrite de potasse ; mais elle verdit le sirop violat et précipite très-abondamment la potasse carbonatée en vert.

SEPTIEME EXPERIENCE.

Du muriate de cuivre, ou sel cuivreux.

Le muriate de cuivre est le résultat de la combinaison de l'acide muriatique ou acide marin avec le cuivre. Ce sel se dissout parfaitement dans l'eau pure, et constitue une liqueur qui précipite très-abondamment en bl anc très-sale, l'infusion de noix de galle ; celles de l'écorce de grenade, de la fleur du même arbre et du myrobolan citrin, en couleur verdâtre ; plus ou moins foncée ; l'infusion de l'écorce de pin, en couleur de noisette peu foncée ; l'infusion d'écorce de chêne, légèrement en flocons jaunâtres ; la racine de consoude en flocons rougeâtres ; le quinquina calissaya, et l'infusion de fleur de sureau en

flocons blanchâtres; le quinquina santa-fé, en flocons jaunâtres; l'infusion de séné, en vert peu foncé; la dissolution de l'extrait gommeux d'opium, les infusions de Gayac, de squine et d'ipécacuanha, ne sont pas altérées par cette liqueur. Ces derniers liquides ont seulement changé de couleur.

HUITIEME EXPERIENCE.

Du cuivrate d'ammoniaque.

Dans cette expérience, j'ai fait macérer de l'oxide de cuivre ou verd-de-gris dans l'ammoniaque liquide affaibli; j'ai filtré la liqueur après quelques heures de macération, et j'ai obtenu une teinture très-montée en couleur bleue; laquelle teinture a précipité l'infusion gallique et celle de l'écorce de grenade, très-abondamment en vert; la fleur de grenade et l'infusion de myrobolan citrin, en noir; la teinture de l'écorce de pin en brun foncé; l'infusion d'écorce de chêne, en vert sale; celle de l'ipécacuanha, en bleu peu foncé; le quinquina calissaya, en couleur noirâtre; l'infusion de fleur de sureau, en bleu, tirant un peu sur le vert; le séné, en maron; la racine de consoude, en noir; l'infusion du quinquina santa-fé, en marron faible, et le squine, très-légèrement en bleu faible.

NEUVIEME EXPERIENCE.

Du sulfate de zinc, ou vitriol blanc.

La dissolution filtrée du sulfate de zinc, précipite très-abondamment l'infusion de noix de galle, en noir tirant sur le violet; l'infusion d'écorce de grenade, en vert; l'infusion de fleur de grenade et celle du myrobolan citrin, en noir; l'écorce de pin, en couleur bronzée; l'infusion d'écorce de chêne, et l'infusion de fleur de sureau, en couleur aussi bronzée; l'infusion de racine de consoude, en flocons noirâtres; les infusions du quinquina calissaya, de camomille romaine et de cannelle de la Chine, très-légèrement en petits flocons bronzés. Cette dissolution trouble l'infusion de rhubarbe et celle du quinquina santa-fé, et ne fait éprouver aucune altération au tartre émétique, à l'extrait gommeux d'opium, à l'infusion thériacale, à la gélatine animale, aux sulfates de potasse, de soude et de magnésie, et au tartrite de potasse; mais elle verdit le sirop violat.

DIXIÈME EXPERIENCE.

De l'acétite de plomb, ou sel de Saturne.

La dissolution de l'acétite de plomb, précipite très-abondamment l'infusion de noix de galle en blanc faible; l'infusion d'écorce de grenade, en jaune pâle; la fleur du même arbre et le myrobolan citrin, aussi en jaune pâle; l'infusion d'écorce de pin, en couleur rougeâtre; l'écorce de chêne, en jaune peu foncé; l'infusion de fleur de camomille romaine, en vert tirant un peu sur le jaune; le tartre émétique, en blanc; l'infusion de cannelle de la Chine, en couleur de noisette; l'infusion de rhubarbe et celle de séné, en jaune pâle; l'infusion du quinquina santa-fé, en couleur rougeâtre; celle du quinquina calissaya et la gélatine animale, légèrement en blanc sale; la racine de consoude, en brun; l'extrait gommeux d'opium et l'infusion thériacale, très-légèrement en petits flocons blanchâtres; les sulfates de potasse, de magnésie et le tartrite de potasse, en très-beau blanc. Cette dissolution a verdi le sirop violat.

ONZIEME EXPERIENCE.

De la céruse, ou blanc du même nom.

En vain ai-je fait macérer de la céruse dans l'eau; cette substance est insoluble dans ce liquide, et ce même liquide n'a fait éprouver aucune altération aux réactifs ci-dessus.

DOUZIEME EXPERIENCE.

Du vin lithargiré, ou vin chargé de litharge.

Le vin lithargiré est le produit de la scélératesse, ou de l'ignorance de quelques hommes cupides, qui, pour tirer parti de leur vin aigre, y mettent de la litharge, afin de neutraliser l'acide acéteux qui s'y forme, sur-tout lorsque le vin n'est pas bien entretenu ou bien soigné.

Ce même vin lithargiré précipite très-abondamment l'infusion de noix de galle, la fleur de grenade, l'écorce de pin et le myrobolan citrin, en couleur rougeâtre; l'infusion d'écorce de grenade, en couleur de séné, un peu faible; l'infusion d'écorce de chêne, en jaune pâle; les infusions de fleur de sureau, de séné, de consoude, de camomille romaine, le tar-

tre émétique, et la dissolution filtrée de l'extrait gommeux d'opium, en flocons rougeâtres ; l'infusion du quinquina calissaya, celles de la cannelle de la Chine, de rhubarbe, de la thériaque, du quina santa-fé et la gélatine animale, ne sont presque pas altérées par ce vin lithargiré, non plus que le sirop violat, le tartrite de potasse et l'infusion de tamarin ; mais il précipite en petits flocons rougeâtres, les sulfates de soude, de potasse et de magnésie.

TREIZIEME EXPERIENCE.

Du tartrite de potasse antimonié, ou tartre émétique.

Le tartre émétique étant un médicament pernicieux lorsqu'on le prend inconsidérément ou à trop forte dose, j'ai cru devoir le mettre dans la classe des substances vénéneuses. Sa dissolution précipite très-abondamment l'infusion de noix de galle en blanc ; celle de l'écorce de grenade, de la fleur du même arbre et du myrobolan citrin, en flocons sales, plus ou moins foncés ; les infusions du quinquina calissaya, du quinquina rouge beau, du quinquina gris fin résineux, du quinquina gris dit

supérieur, et du quinquina loxa en blanc, plus ou moins foncé ; mais cette dissolution n'altère pas le sirop violat et l'infusion de tamarin, non plus que les sulfates de potasse, de soude de magnésie, et le tartrite de potasse.

QUATORZIEME EXPERIENCE.

Des cantharides.

L'infusion des cantharides est précipitée très-abondamment par les teintures aqueuses de noix de galle, du quinquina calissaya, du quinquina santa-fé, du quinquina loxa, de l'écorce de grenade, de la fleur du même arbre, du myrobolan citrin ; et de l'écorce de pin, en couleur de noisette, plus ou moins foncée. Cette infusion est aussi précipitée par plusieurs autres substances végétales que je crois inutile de rapporter ici. Elle verdit sensiblement le sirop violat.

QUINZIEME EXPERIENCE.

De l'opium.

La dissolution filtrée d'opium a précipité très-abondamment l'infusion de noix de galle, d'écorce de pin, celle de grenade, de la fleur

du même arbre, du myrobolan citrin, en blanc plus ou moins sale; l'infusion d'écorce de chêne légèrement en jaune pâle, l'acide gallique pur très-légèrement en petits flocons rougeâtres; l'infusion de camomille romaine en flocons blanchâtres. Cette teinture a troublé les teintures du quinquina calissaya, du quinquina santa-fé, dit nova, de rhubarbe, de cannelle de la Chine, de consoude et de la fleur de sureau; mais elle n'a fait éprouver aucun changement à la colle forte, au tartre émétique, à l'infusion thériacale, à celle du séné, aux sulfates de potasse, de soude, de magnésie et au tartrite de potasse: le sirop violat a sensiblement verdi par elle.

SEIZIEME EXPERIENCE.

De la ciguë.

Le suc exprimé et filtré de ciguë a précipité très-abondamment les infusions de noix de galle, d'écorce de pin et de grenade, de la fleur du même arbre et du myrobolan citrin, en couleur plus ou moins foncée; l'infusion du quinquina calissaya, en très-petits flocons blanchâtres; du quinquina santa-fé, en couleur rougeâtre; l'infusion de rhubarbe, en

couleur jaunâtre : ce suc a troublé très-légèrement l'infusion de consoude et celle de cannelle de la Chine ; mais il n'a fait éprouver aucune altération au tartre émétique, à la colle forte, aux infusions de séné, de sureau, de camomille romaine, à la teinture thériacale, et à la dissolution d'extrait d'opium gommeux, non plus qu'aux sulfates de potasse, de soude et de magnésie, ainsi qu'au tartrite de potasse : le sirop violat y a perdu sa couleur bleue.

DIX-SEPTIEME EXPERIENCE.

De la jusquiame.

Le suc de jusquiame passé et filtré, a précipité très-abondamment les infusions de noix de galle, d'écorce de pin et de grenade, de la fleur du même arbre et du myrobolan citrin, en couleur plus ou moins foncée ; l'infusion du quinquina calissaya, en couleur de noisette ; le séné, en couleur de la feuille du même arbre : ce suc a troublé les infusions de consoude, de quinquina santa-fé, de la thériaque, de la rhubarbe et de la fleur de sureau, ainsi que la dissolution d'extrait gommeux d'opium et celle de la colle forte ; mais le tartre émétique, les infusions de cannelle de la Chine

et de la fleur de camomille romaine, n'ont point été altérées par lui, non plus que les quatre sels neutres mentionnés ci-dessus; mais le sirop violat y a perdu sa couleur bleue.

DIX-HUITIEME EXPERIENCE.

De la pomme épineuse, ou stramonium.

Le suc exprimé et filtré de cette plante, précipite très - abondamment les infusions de noix de galle, d'écorce de pin et de grenade, de la fleur du même nom et du myrobolan citrin, en couleur plus ou moins foncée; l'infusion du quinquina nova et celle de rhubarbe, en couleur de noisette peu foncée; le séné, en couleur grisâtre; l'infusion de fleur de sureau, celles du quinquina calissaya, de la thériaque, de cannelle de la Chine, et la dissolution d'extrait gommeux d'opium, en marron bronzé; l'infusion de camomille romaine, en flocons blanchâtres: ce suc a troublé seulement la transparence de la colle forte, du tartre émétique, et du tartrite de potasse en dissolution; mais il n'a point altéré les sulfates de potasse, de soude et de magnésie: le sirop violat y a perdu sa couleur bleue.

DIX-NEUVIEME EXPERIENCE.

De la morelle.

Le suc filtré de morelle, a précipité l'infusion de noix de galle, très-abondamment en couleur de noisette; les teintures d'écorce de pin, de grenade, de la fleur du même arbre et du myrobolan citrin, en couleur plus ou moins foncée; l'infusion du quinquina calissaya et de rhubarbe, en couleur de noisette faible, trouble très-sensiblement l'infusion du quinquina nova, et ne fait presque rien éprouver à la colle forte, au tartre émétique, à l'infusion thériacale, à celle de fleur de camomille romaine, et de cannelle de la Chine, non plus qu'aux dissolutions d'extrait d'opium gommeux et des sels mentionnés, ainsi qu'aux infusions de séné et de sureau; le sirop violat y a perdu sa couleur bleue.

VINGTIEME EXPERIENCE.

De l'aconit.

La dissolution filtrée de l'extrait d'aconit, précipite très-abondamment l'infusion de noix de galle en flocons rougeâtres; l'infusion d'écorce de grenade et de la fleur du même nom, du myrobolan citrin et de l'écorce de pin, en couleur

plus ou moins foncée; la teinture du quinquina calissaya, en marron; les infusions de rhubarbe, du quinquina santa-fé, de fleur de sureau, de camomille romaine, de séné, de consoude, de thériaque, la dissolution d'extrait gommeux d'opium, la colle forte, le tartre émétique et la teinture de cannelle de la Chine, ne sont pas altérées par cette dissolution, non plus que les sulfates de potasse, de soude et de magnésie, et le tartrite de potasse : le sirop violat y a perdu sa couleur bleue.

VINGT-UNIEME EXPERIENCE.

De l'ellébore blanc.

La teinture de l'ellébore blanc, précipite très-abondamment l'infusion de noix de galle en flocons blanchâtres ; celles d'écorce de pin, de grenade et de la fleur du même arbre, en couleur plus ou moins foncée ; l'infusion du quinquina calissaya, en marron peu foncé, et le séné, légèrement, en flocons blanchâtres, trouble les infusions des autres réactifs ci-dessus, à l'exception de l'infusion de camomille romaine, de celle de la cannelle ordinaire, de la dissolution du tartre émétique, et de celles du sulfate de soude, de

magnésie, de potasse, et du tartrite de potasse ou sel végétal : le sirop violat est verdi par cette teinture.

VINGT-DEUXIEME EXPERIENCE.

De l'ellébore noir.

La teinture d'ellébore noir, précipite très-abondamment l'infusion de noix de galle, en flocons blanchâtres; les infusions d'écorce de pin et de grenade, de la fleur du même arbre, et du myrobolan citrin, moins abondamment, en couleur plus ou moins foncée; l'infusion de quinquina calissaya, en blanc très-sale; celle de cannelle de la Chine, très-légèrement, en flocons rougeâtres. Cette teinture trouble les infusions de rhubarbe, du quinquina santafé, et de la racine de consoude : les autres réactifs ne sont pas altérés par elle, à l'exception du sirop violat, qui y perd sa couleur.

VINGT-TROISIEME EXPERIENCE.

Des champignons verts et vénéneux.

Il existe plusieurs espèces de champignons vénéneux répandus dans la nature; mais ceux qui frappent le plus les yeux du vulgaire, au moins dans ce département, sont les cham-

pignons verts, et quelques autres espèces de la même classe. Ces champignons sont connus de tout le monde et décrits dans tous les ouvrages qui traitent des végétaux, ce qui fait que je n'en donnerai ici qu'une simple description. Leur caractère le plus frappant est de passer à l'état vert et bleu, quand on y fait des incisions, quelquefois à l'état rouge, sur-tout à leur pied ou pédicule, lorsqu'ils sont vieux. Il paraît que cette espèce est le champignon décrit par M. Vaillant dans son *Botanicum Parisiense*, sous le nom de *Fungus phalloïdes annullatus sordide virescens et patulus*. Ce champignon n'est point feuilleté comme plusieurs autres espèces ; ses feuillets sont faits en forme de rayons de roue ou de petites aiguilles adhérentes et bien arrangées symétriquement. Il est fait en forme de parasol, et recouvert par une membrane verdâtre peu sensible, et quelquefois luisante ; il est aussi vert en dessous, tirant sur le jaune pourpré, velouté, marqueté par de très-petites cavités propres à y introduire de petites pointes d'épingles.

Ce champignon est très-spongieux, gommeux et glutineux, au point que si on le malaxe ou si on l'écrase, il adhère aux mains comme de la pâte de froment ; il est très-peu aqueux, et passe facilement à l'état de pu-

tréfaction, de la même manière que les substances animales, et comme elles, il répand une odeur cadavéreuse, vireuse, et fournit, par la distillation, presque les mêmes principes, comme nous le verrons plus bas; mais cette odeur désagréable disparaît pendant la dessication de cette plante, puisque c'en est une, et le résidu a la même odeur que les champignons desséchés bons à manger.

La teinture aqueuse de ces champignons, qui, après vingt-quatre heures de macération, est d'un très-beau jaune doré, mais après quelque temps, de couleur d'eau de noix faible, précipite très-abondamment l'infusion de noix de galle en gros flocons glaireux; les infusions d'écorces de pin et de grenade, en couleur de noisette, plus ou moins foncée; l'infusion du quinquina calissaya, en flocons rougeâtres; du quinquina santa-fé (1), en mar-

(1) Ce quinquina est nouvellement introduit dans le commerce. Il a été examiné et reconnu bon par M. Vauquelin, d'après l'aveu de plusieurs médecins instruits, qui l'ont éprouvé dans plusieurs maladies fiévreuses. Voyez Annales de Chimie, tome LIX, page 123. J'en ai parlé moi-même dans un mémoire sur diverses espèces de quinquina que j'ai envoyé aux sociétés de médecine de Paris et de Montpellier, le 28 Juillet 1807. Cette

ron peu foncé; le nitrate de mercure, en couleur de noisette pâle; le muriate de baryte, en flocons rougeâtres; le nitrate d'argent, en brun peu foncé; le sulfate de cuivre, en marron; le sulfate de fer, en gris foncé; l'oxalate d'ammoniaque, en blanc sale; l'acétate de plomb, en couleur grisâtre; la potasse carbonatée et l'eau de chaux, en flocons rougeâtres; l'acide acéteux (1) en vert très-sale; l'acide gallique pur, en petits flocons rougeâtres; les éthers nitriques, muriatique et acétique, en blanc sale, tirant un peu sur le vert, trouble la dissolution d'extrait gommeux d'opium, verdit le sirop violat; mais l'éther sulfurique, et les acides sulfurique, nitrique, muriatique, nitro-muriatique, muriatique oxigéné faible, acétique et prussique, n'ont point été altérés par cette

écorce, qui est grosse, épaisse, rougeâtre en dedans, etc., possède une foule de propriétés que la médecine et les artistes reconnaîtront avec le temps.

(1) Je me suis servi dans cette analyse, de quelques acides végétaux et minéraux, ainsi que des éthers et de plusieurs autres réactifs, afin de connaître les principes renfermés dans ces corps singuliers, et de connaître en outre ce qui peut convenir dans le traitement de l'empoisonnement causé par ces substances pernicieuses à l'espèce humaine.

teinture, non plus que la colle forte, le tartre émétique, l'ammoniaque liquide, la soude carbonatée, la teinture de tournesol et les infusions de tabac et de séné, ainsi que le lait, au moins instantanément, et même très-long-temps après le mélange des liquides.

La teinture alcoholique de ces champignons vénéneux, qui est d'un jaune doré, précipite l'infusion du quinquina calissaya et celle de la noix de galle, en flocons jaunâtres; la teinture du quinquina santa-fé et l'eau de chaux, en couleur rougeâtre: cette teinture trouble très-légèrement l'infusion de tabac, verdit le sirop violat, et ne fait éprouver aucun changement au tartre émétique, à l'ammoniaque liquide et aux alcalis de soude et de potasse carbonatée.

Ces champignons, traités à la cornue et distillés à feu nu, à l'aide d'une chaleur ménagée et augmentée progressivement, m'ont donné un liquide très-trouble et désagréable à l'odorat, composé d'eau, de carbonate d'ammoniaque et de gaz hydrogène carboné. Ce liquide, passé et filtré, a précipité le tartre émétique et l'eau de chaux, en blanc; le sulfate de cuivre, en vert sale; l'acide sulfurique, légèrement, en petits flocons rougeâtres, a verdi le sirop violat, diminué l'intensité de la

couleur de la teinture de tournesol, et troublé l'infusion du quinquina calissaya.

Ce liquide s'unit avec l'huile, et forme un savon ammoniacal, qui attaque sensiblement le cuivre, de même que plusieurs autres substances vénéneuses; mais ce savon se décompose, et l'huile se sépare sous sa forme ordinaire, quelque temps après l'union des deux corps.

Le résidu de cette distillation, qui était très-noir, traité avec l'eau pure, a fourni une teinture très-montée en couleur noire, laquelle teinture a précipité les acides sulfurique, muriatique, nitro-muriatique, gallique, acétique et acéteux, en marron foncé; l'eau de chaux, en flocons rougeâtres; le muriate de boryte, en couleur de noisette peu foncée; le nitrate d'argent, en marron foncé; le sulfate de fer, en marron faible; l'acétite de plomb, en couleur de noisette très-faible; le sulfate de cuivre, en vert peu foncé; l'acide muriatique oxigène affaibli, et l'acide nitrique en petits flocons jaunâtres: cette teinture a verdi le sirop violat, a troublé très-légèrement l'infusion de noix de galle, et celle du quinquina calissaya; mais l'ammoniaque liquide et la potasse carbonatée, n'ont pas été altérés par elle.

Ce même résidu, traité avec l'acide sulfurique, affaibli, et cet acide, après douze heures de macération, traité avec les acides gallique et prussique, et avec l'ammoniaque liquide: ceux-ci n'ont point donné lieu à la présence du fer, ni décélé aucune substance nuisible.

VINGT-QUATRIEME EXPERIENCE.

Des seps appelés aussi champignons, bons à manger.

Dans cette expérience, j'ai analysé comparativement cette espèce de champignons, afin de connaître ou de savoir s'il existait une différence entre ceux-ci et les précédens, relativement à leurs principes constitutifs.

Les seps, connus de tout le monde, au moins dans ces contrées, ne diffèrent des champignons verts, que par quelques caractères physiques peu sensibles. Ils sont verdâtres en dessus, blancs en dedans et en dessous quand ils sont jeunes; mais ils perdent cette blancheur en vieillissant, et le dessous prend une couleur jaune tirant un peu sur le rouge; leurs feuillets sont aussi faits en forme de roues ou dents de peigne, et leur arrangement est fait de la même manière que celui des champignons verts; et comme ces derniers, ils sont

enveloppés d'une membrane verdâtre, plus charnues, et leur pédicule est plus blanc, plus fourni et beaucoup plus élevé ; l'intérieur de ce pédicule n'est point comme celui des champignons verts vénéneux, pourvu d'une matière ligneuse. Ces mêmes seps, ou champignons bons à manger, passent aussi à l'état de putréfaction, et fournissent, par la distillation, comme on le verra, les mêmes principes; mais ils sont beaucoup plus aqueux, et ne possèdent pas cette matière gommeuse, spongieuse et glutineuse, ce qui fait qu'on les emploie comme alimens.

La teinture aqueuse de ces champignons, qui est claire, limpide et transparente, précipite abondamment l'infusion de noix de galle, en flocons rougeâtres ; l'infusion d'écorce de pin et de grenade, en jaune très-pâle ; l'acétite de plomb, le nitrate d'argent et le nitrate de mercure, en couleur de noisette faible ; le muriate de barite, en blanc très-sale ; le quinquina santa-fé, légèrement, en flocons jaunâtres ; elle ne fait éprouver que peu de changement à l'infusion du quinquina calissaya, au lait, à l'eau de chaux, à la teinture du tabac, à celle du tournesol, à la dissolution d'extrait gommeux d'opium, au sulfate de fer et au sulfate de cuivre : cette teinture trouble

sensiblement l'oxalate d'ammoniaque, verdit le sirop violat, mais elle n'altère presque en rien ni pour rien le tartre émétique, la colle forte, l'ammoniaque liquide, la potasse carbonatée et la carbonate de soude, non plus que les acides et éthers mentionnés ci-dessus. La teinture alcoholique de ces champignons, qui est d'un beau jaune doré, précipite l'infusion du quinquina nova, et celle de noix de galle, en flocons rougeâtres; la teinture du quinquina calissaya, en blanc sale; l'eau de chaux, en flocons jaunâtres peu foncés, verdit le sirop violat, trouble légèrement la teinture de tabac, et n'altère pas le tartre émétique et l'ammoniaque liquide, non plus que les carbonates de soude et de potasse.

Ces champignons, traités à la cornue, de la même manière que les précédens, donnent, par la distillation, un produit semblable; lequel produit ou liquide, se comporte de même à l'égard de l'huile, et précipite le tartre émétique et l'eau de chaux en blanc; l'infusion du quinquina calissaya, en couleur rougeâtre; le sulfate de cuivre, en vert sale, verdit le sirop violat, diminue l'intensité de la couleur de la teinture du tournesol, et détermine dans l'acide sulfurique, un très-léger précipité, en petits flocons rougeâtres.

Le résidu de cette distillation, qui est noir, traité avec l'eau pure, a produit une teinture légèrement colorée en noir, laquelle teinture a précipité le muriate de baryte, le sulfate de fer et l'eau de chaux, en blanc sale; le nitrate d'argent, en couleur de noisette peu foncé; l'acétate de plomb, abondamment en blanc pâle; le sulfate de cuivre, légèrement en petits flocons jaunâtres, a verdi le sirop violat, et troublé très-légèrement l'infusion du quinquina calissaya, de même que celle de la noix de galle: cette teinture n'a point altéré les acides déjà cités, non plus que l'ammoniaque liquide, et les alcalis carbonatés, cités aussi en l'autre part.

Ce même résidu, traité avec l'acide sulfurique, et ce dernier avec les acides gallique et prussique, et avec l'ammoniaque liquide, de la même manière que le précédent, n'a donné lieu à la présence d'aucune substance pernicieuse.

VINGT-CINQUIEME EXPERIENCE.

Des fausses oronges, réputées vénéneuses.

La fausse oronge est, comme l'a très-bien dit M. Buchan, et quelques autres auteurs recommandables, un très-beau champignon. En

effet, sa beauté, et tout ce qui en relève le prix, sont bien faits pour engager ceux qui les rencontrent à en cueillir pour en faire en partie leur aliment. Feu madame la princesse de Conti ; faillit succomber, dit l'auteur ci-dessus, aux attraits de ce même champignon ; elle en fit préparer un plat, après en avoir cueilli dans la forêt de Fontainebleau. Sitôt qu'elle en eut mangé, elle en fut sensiblement incommodée, ainsi que les personnes qui étaient à sa suite. Ce champignon est très-reconnaissable, tant à sa couleur rouge pourprée, qu'à plusieurs autres caractères qui le distinguent des autres espèces bonnes à manger. Il est moins aqueux que la vraie oronge, mais il l'est beaucoup plus que le champignon vert, et n'est point, comme ce dernier, glutineux et spongieux; il possède cependant un peu de mucilage, et passe, à peu de chose près, à l'état de putréfaction, de la même manière que le précédent. Sa teinture aqueuse, qui est excessivement montée en couleur dorée, précipite l'infusion de noix de galle très-abondamment en flocons blanchâtres; celles d'écorce de pin et de grenade, en couleur de noisette plus ou moins foncée; le quinquina calissaya, l'acétite de plomb, l'éther acétique, et l'éther muriatrique, en couleurs rougeâtres;

l'éther nitrique, en flocons blanchâtres neigeux; le sulfate de fer et le nitrate d'argent (1), en couleur grisâtre; l'oxalate d'ammoniaque, et l'eau de chaux, très-légèrement en blanc sale; le muriate de baryte en blanc, tirant un peu sur le rouge; l'éther sulfurique, en petits flocons rougeâtres; les acides nitrique, muriatique, sulfurique et nitro-muriatique, en couleur grisâtre; l'acide gallique pur, en couleur jaunâtre; le nitrate de mercure, abondamment en flocons rougeâtres; le lait, en couleur de beurre fraix : cette liqueur ou teinture a troublé très-sensiblement l'infusion du quinquina santa-fé, dit nova, ainsi que la dissolution filtrée de l'extrait gommeux d'opium, et verdit le sirop violat : mais la teinture du tournesol, le tartre émétique, la colle forte, le carbonate de potasse, celui de soude, l'acide muriatique oxigéné faible, l'acide acétique, l'acide acéteux, l'acide prussique, l'ammoniaque liquide, l'infusion de tabac et l'infusion de séné, n'ont point été altérés par elle.

La teinture alcoholique de ces fausses oranges, qui était d'une très-belle couleur dorée, a précipité très-légèrement l'infusion de noix

(1) Ce précipité passe à l'état rouge, par le contact de la lumière.

de galle et celle du quinquina calissaya, en petits flocons blanchâtres; l'infusion du quinquina santa-fé et celle du tabac, en jaune très-pâle; l'eau de chaux, en blanc sale neigeux: la potasse carbonatée, le tartre émétique, la dissolution d'extrait d'opium gommeux et le carbonate de soude, n'ont point été altérés par cette teinture, mais elle a verdi sensiblement le sirop violat.

Ces oronges, traitées à la cornue, de la même manière que les champignons verts, ont donné, par la distillation, un produit très-trouble, composé comme ceux des précédens champignons, d'eau, de carbonate, d'ammoniaque, et de gaz hydrogène carboné; lequel produit, uni avec l'huile d'olive, a formé une espèce de savon ammoniacal, et précipité, après la filtration, le tartre émétique, l'eau de chaux, et l'infusion du quinquina calissaya, en blanc sale; le sulfate de cuivre, en vert sale: l'acide sulfurique, en petits flocons rougeâtres, a verdi le sirop violat, mais il n'a fait éprouver presque aucune altération au tournesol.

Le résidu de cette distillation, qui était noir, traité avec l'eau pure, a produit une teinture très-faible en couleur, laquelle teinture a précipité l'infusion du quinquina calissaya; le

muriate de baryte et l'acétite de plomb, en blanc très-sale ; le nitrate d'argent et l'acide gallique, en marron très-foncé ; l'eau de chaux et le sulfate de fer, légèrement en flocons jaunâtres ; le sulfate de cuivre, en vert sale ; la noix de galle, très-légèrement en couleur grisâtre ; les acides sulfurique, nitrique, muriatique, nitro-muriatique, muriatique oxigéné faible, acétique et acéteux, très-légèrement en petits flocons jaunâtres : cette teinture a verdi le sirop violat, mais elle n'a fait éprouver aucune altération à l'ammoniaque liquide, non plus qu'au carbonate de potasse.

Ce même résidu noir, traité avec l'acide sulfurique, affaibli, et celui-ci, traité ensuite avec les acides gallique et prussique, après douze heures de macération ; ces deux derniers acides n'ont point démontré la présence du fer, ni l'ammoniaque liquide, décélé aucune portion cuivreuse : l'acide gallique a seulement donné lieu à la formation d'un léger précipité de couleur de marron peu foncé.

La teinture des fausses oronges, n'est pas aussi susceptible de changer de couleur, et de passer à l'état noir, que celles des autres champignons ; mais comme ces dernières, elle a besoin de l'aide de l'alcohol, pour sa conservation. Ces mêmes oronges ne contiennent pas

de l'huile grasse ni essentielle ; je n'ai pu en retirer, quelque précaution que j'aie prise pour en obtenir.

Il paraît, d'après cette analyse et les produits qui en ont résulté, que les fausses oronges ne contiennent aucune substance métallique vénéneuse, et que c'est à un principe végétal renfermé dans ces champignons, auquel on doit attribuer leurs propriétés pernicieuses.

VINGT-SIXIEME EXPERIENCE.

Des oronges vraies ou bonnes à manger.

Dans cette expérience, comme dans l'avant-dernière, j'ai analysé comparativement ces champignons, afin de connaître la différence qui existe entre cette espèce et les fausses oronges. La teinture aqueuse de la vraie oronge (1), qui est d'un très-beau jaune doré,

(1) J'ai cru inutile de faire la description physique de ces champignons, vu qu'ils sont connus de tout le monde. Ils sont feuilletés et très-aqueux, au point que si on les exprime dans la main, il en découle de l'eau presque claire, limpide et transparente ; ils passent aussi à l'état de putréfaction.

précipite abondamment l'infusion de noix de galle, et celles d'écorce de pin et de grenade, en jaune pâle; l'infusion du quinquina calissaya, en blanc très-sale; le nitrate de mercure, en marron bronzé; le muriate de baryte, le sulfate de cuivre et le nitrate d'argent, en flocons rougeâtres; l'ammoniaque liquide, en blanc peu foncé; l'oxatate d'ammoniaque et l'eau de chaux, en petits flocons jaunâtres; le sulfate de fer, en vert peu foncé; l'acétate de plomb, en marron foncé: cette teinture n'altère point le tartre émétique et la colle forte, et ne fait presque rien éprouver à l'infusion du quinquina santa-fé, à la teinture du tabac, à la dissolution d'extrait gommeux d'opium, à la potasse carbonatée, à la soude aussi carbonatée, et aux acides et étheres mentionnés en l'autre part: le sirop violat y a perdu sa couleur bleue.

La teinture alcoholique de ces oronges, qui est d'un très-beau jaune doré, précipite légèrement l'infusion du quinquina calissaya et l'eau de chaux, en blanc sale; l'infusion de noix de galle, en couleur rougeâtre, trouble la teinture du tabac et celle du quinquina santa-fé, verdit le sirop violat, et ne fait éprouver aucune altération au tartre émétique et à l'ammoniaque liquide, n'on plus qu'aux deux alcalis carbonatés.

La distillation de ces oronges, donne un liquide semblable à celui des précédens champignons, composé d'eau, de carbonate, d'ammoniaque et de gaz hydrogène carboné ; lequel liquide précipite le tartre émétique en blanc ; l'infusion gallique et celle du quinquina calissaya, en flocons rougeâtres : l'eau de chaux et le sulfate de cuivre, en vert peu foncé, trouble très-légèrement l'infusion du quinquina santa-fé, verdit le sirop violat, et ne fait éprouver aucune altération à l'ammoniaque liquide, non plus qu'à l'acide sulfurique.

Le résidu de cette distillation, traité avec l'eau pure, a produit une teinture peu montée en couleur noire ; laquelle teinture a précipité les acides sulfurique, nitrique, muriatique, nitro-muriatique et muriatique suroxigéné faible, en flocons rougeâtres ; le nitrate d'argent et le sulfate de fer, en couleur jaunâtre, tirant sur le rouge ; le muriate de baryte, en brun foncé ; le sulfate de cuivre, en marron ; l'infusion de noix de galle et l'acétate de plomb, en couleur de noisette peu foncée : l'eau de chaux, en petits flocons rougeâtres, a verdi le sirop violat, et n'a presque rien fait éprouver aux acides gallique, prussique, acéteux et acétique ; l'ammoniaque liquide, et les deux alcalis carbonatés men-

tionnés en l'autre part, n'ont point été altérés par cette teinture.

Ce résidu, traité avec l'acide sulfurique affaibli, s'est comporté comme les autres, à l'égard des acides gallique et prussique, et de l'ammoniaque liquide : ni l'un ni l'autre de ces derniers corps, n'y ont point décélé de matières métalliques pernicieuses.

Les extraits de ces quatre espèces de champignons, ont attiré plus ou moins l'humidité de l'air.

Il est aisé de s'apercevoir, d'après l'analyse de ces quatre espèces de champignons, qu'ils ne diffèrent les uns des autres que par des caractères physiques, et par quelques principes qui ne se trouvent pas dans toutes ces espèces.

Nous ferons connaître cette différence à l'article du traitement de l'empoisonnement, causé par les champignons vénéneux. Maintenant, nous allons soumettre à l'action des poisons minéraux, les deux principaux antidotes dont on s'est servi jusqu'ici dans le traitement de l'empoisonnement causé par ces susbtances pernicieuses.

PREMIERE EXPERIENCE.

Du sulfate alcalin (hépar ou foi de soufre.)

Dans cette expérience, j'ai voulu connaître l'action de ce médicament sur les poisons minéraux, afin de savoir ce qu'on peut en attendre. La dissolution filtrée de cette substance, a précipité l'acétite de cuivre ou cristaux de Vénus en vert tirant sur le bleu peu foncé; la teinture du verd-de-gris ou oxide de cuivre, en vert tirant sur le gris faible; le sulfate de cuivre, en rouge peu foncé; le sulfate de zinc, très-légèrement, en petits flocons jaunâtres; le sublimé corrosif, l'acétate de plomb et le tartre émétique, en blanc : l'arsenic, l'orpiment, le vin lithargiré et la céruse, n'ont point été altérés par cette dissolution.

SECONDE EXPERIENCE.

Du savon médicinal.

Dans cette expérience, enfin, j'ai voulu savoir ce que pouvait cette substance, sur les corps mentionnés ci-dessus. La dissolution de cette préparation pharmaceutique et chimique,

a précipité très-abondamment les cristaux de Vénus, en couleur d'oxide de cuivre; la teinture du verd-de-gris et le sulfate de cuivre, en vert tirant sur le bleu (1); le sulfate de zinc, en jaune pâle; l'acétate de plomb, très-abondamment en blanc; le tartre émétique et le sublimé corrosif, légèrement en blanc; le vin lithargiré, en couleur grisâtre; l'arsenic, l'orpiment et la céruse, n'ont pas été altérés par cette solution savonneuse.

Voilà les principaux réactifs que l'on a employé et qu'on emploie encore dans le traitement de l'empoisonnement occasionné par les corps vénéneux, réactifs qui, la plupart du temps ont causé les plus funestes accidens, et plongé les malades dans les plus cruelles douleurs. Nous ferons connaître leur insuffisance, ainsi que celles des autres accessoires indiqués par plusieurs auteurs, et la préférence que l'on doit faire de ceux que nous allons proposer.

---

(1) Tous les liquides provenant des préparations de cuivre, étaient bleues, ce qui prouve la non-efficacité bien démontrée de ces deux prétendus antidotes.

TRAITEMENT

DE L'EMPOISONNEMENT,

Causé par l'arsenic, pris intérieurement.

PLUSIEURS auteurs distingués ont écrit sur cet objet; mais n'ayant pas tous pris pour guide l'observation, et ne s'étant pas servi du flambeau de la chimie, ils ont erré pour la plupart, ou varié sur les moyens efficaces de traiter les empoisonnés. Les uns ont prescrit les corps gras; d'autres, les acides; les autres, des mucilages; d'autres enfin, des substances ou médicamens qui n'avaient aucune action sur les corps qui faisaient le sujet du traitement.

Dans l'empoisonnement causé par l'arsenic, M. Buchan a proposé le lait, le beurre frais, l'huile d'olive, l'oximel ou le vinaigne scillitique, mêlés avec l'eau, pour provoquer le vomissement dans les premiers momens de l'empoisonnement. Le sulfate de zinc ou vitriol blanc, le tartre émétique et l'ipécacuanha,

les liqueurs alcalines, les hépars et le savon médicinal avec quelques autres accessoires, ont été indiqués aussi dans cette circonstance, par cet auteur recommandable; mais la plupart de ces indications sont plutôt nuisibles qu'efficaces. En effet, si l'arsenic pris intérieurement, produit des nausées ou vomissemens, comme l'expérience ne le prouve que trop malheureusement, on n'a pas besoin de prendre des vomitifs qui ne servent qu'à aggraver les symptômes alarmans, et à surcharger l'estomac du malade, telles que les huiles et autres substances qui augmentent la violence du poison plutôt que de la diminuer, et qui contraignent ce corps à séjourner plus longtemps dans la partie où il produit ses ravages. Le vomissement, en supposant qu'il devienne, dans cette circonstance, utile et nécessaire, ne doit être occasionné, ce me semble, que par le chatouillement du gosier, à l'aide d'une plume ou avec un autre instrument doux et non fragile. Les boissons aqueuses devraient, à la rigueur, être supprimées de ce traitement, à cause qu'elles servent de menstrue à la matière pernicieuse, et qu'elles la transportent, par leur propriété dissolvante, dans les voies de la circulation.

Ce raisonnement paraîtra sans doute faux à

plusieurs personnes, même à celles de l'art; mais en réfléchissant sur la pesanteur spécifique de l'arsenic, on verra qu'il n'est pas dénué de toute espèce de fondement, à cause que ce même arsenic ne peut être déplacé de son siège, que très-difficilement.

Quant à la cendre lessivée, au sulfure alcalin et au savon médicinal qu'on a proposé dans ce traitement, je ne vois pas que ces trois corps puissent remplir une bonne indication, attendu que nous avons vu que la dissolution du sulfure alcalin et celle du savon médicinal, n'ont fait éprouver aucun changement à la dissolution de l'oxide d'arsenic. Que peuvent donc produire ces substances, dans le traitement de l'empoisonnement causé par ce corps vénéneux, et quel effet peut-on en attendre, puisque nous savons que la potasse ne quitte pas l'huile ou le soufre pour se porter sur l'arsenic, et que ce corps pernicieux ne s'unit avec la potasse, que lorsqu'il a passé à l'état d'acide. D'ailleurs, quand bien même les lois des affinités permettraient ce déplacement, nous savons que les combinaisons arsenicales sont très-suspectes en médecine, et qu'elles doivent être par conséquent proscrites de la pratique médicale?

Quel but pouvait donc avoir M. Buchan,

d'insister sur ces préparations pharmaceutiques, et sur-tout sur le sulfure alcalin, puisque il paraît que la potasse n'a point d'action sur l'oxide d'arsenic, et que le soufre qui constitue en partie ce médicament peut, en vertu des lois des attractions, se déplacer de sa combinaison d'avec la potasse, pour se porter sur l'oxide d'arsenic et constituer de l'orpiment, dont les vertus sont aussi nuisibles que celles de l'arsenic lui-même; car on sait que l'orpiment n'est autre chose que du soufre et de l'arsenic combinés?

Quant à la cendre lessivée, elle ne peut raisonnablement être employée à cause de sa causticité et de la délicatesse des organes de l'estomac, qui s'opposent à une pareille administration. Il en est de même à l'égard des acides. Quel est donc le remède auquel il faudra désormais avoir recours dans le traitement de l'empoisonnement, causé par l'arsenic ou par l'orpiment? A l'infusion de noix de galle principalement, ou à celle du quinquina calissaya, puisque nous avons vu que ces mêmes infusions le précipitent de sa dissolution, et qu'avec la première j'ai sauvé pendant plusieurs fois un chien auquel j'en avais donné une dose capable de le détruire. Les autres infusions, telles que celles d'écorce de pin, de grenade, de la fleur du même

arbre et du myrobolan citrin, peuvent être employées à défaut des précédentes, attendu qu'elles ont aussi la propriété de la neutraliser, et de le mettre hors d'état d'agir comme pernicieux, à la vérité moins énergiquement que les premières.

Dans l'empoisonnement causé par l'orpiment ou par toute autre préparation arsenicale, le traitement doit être le même que pour l'arsenic; et les infusions ci-dessus, coupées si l'on veut avec du lait, sont les seuls remèdes qui conviennent dans les premiers momens du traitement. Sur la fin, on pourra employer les anti-spasmodiques, les anodins, les laxatifs et les adoucissans, pour réparer les forces, en supposant que la nature ait été contrainte de combattre le poison, et pour expulser ce corps vénéneux de son siège, et empêcher par ce moyen de produire de plus grands ravages.

Traitement de l'empoisonnement occasionné par le muriate suroxigéné de mercure ou sublimé corrosif.

Le sublimé corrosif est un des poisons les plus subtils, et celui qui exige de la part du médecin, la plus scrupuleuse attention; mais malheureusement ce corps pernicieux est employé par une foule de charlatans, qui l'administrent sans connaissance de cause. De-là dérivent plusieurs accidens fâcheux; et la plupart de ceux qui en font usage, quelques précautions qu'ils prennent pour ne pas être incommodés, sont atteints d'une infinité de maux qui s'annoncent quelquefois instantanément, et souvent long-temps après son usage, tant extérieurement qu'intérieurement. Les remèdes qu'on a jusqu'ici opposés à sa violence, sont l'eau, les hépars, le savon médicinal, et les dissolutions de quelques substances salines, ou salino-terreuses. Ces médicamens étaient en effet ceux que l'on pouvait employer dans l'empoisonnement causé par le sublimé corrosif, parce qu'on n'en connaissait pas de plus efficaces; mais l'expérience m'a appris que l'infusion d'écorce de pin et celles des quinquina mentionnés à la troisième expérience,

agissent beaucoup plus énergiquement sur cette substance saline, puisque l'animal auquel j'en ai fait avaler dix grains, dissous dans un verre d'eau, a été parfaitement dégagé de ce poison, à l'aide de l'infusion du quinquina calissaya (1). L'infusion de noix de galle, ne doit pas être employée dans ce traitement, attendu qu'elle ne décompose le sublimé corrosif que très-légèrement.

Il ne s'agira donc désormais, dans le traitement de l'empoisonnement causé par ce corps vénéneux, que de faire prendre au malade une infusion de quinquina calissaya ou d'écorce de pin, jusqu'à ce que les symptômes soient calmés, et que la personne atteinte par ce poison subtil, soit entièrement hors de danger. Alors, les anti-spasmodiques, les adoucissans et les minoratifs seront employés, si le cas l'exige.

---

(1) Ce fait a été annoncé aux sociétés de médecine et de pharmacie de Paris et de Montpellier, dans une lettre qui accompagnait un mémoire sur les champignons vénéneux, que je leur ai fait passer le 16 Septembre dernier 1807.

Traitement de l'empoisonnement causé par le verd-de-gris et par quelques autres préparations cuivreuses.

Dans le traitement de cet empoisonnement, MM. Navier et Buchan ont prescrit les acides, l'eau alcalisée, l'alcali volatil, le tartre émétique, les hépars alcalins, le baume de soufre térébenthiné, et le savon médicinal.

Ces indications sont d'autant plus déplacées dans ce traitement, qu'elles tendent à la destruction de ceux qui les mettent en usage. Les chimistes connaissent l'action des acides et des alcalis sur le cuivre, et sur-tout de la potasse sur l'oxide de ce métal. Ils savent qu'elle en dissout une partie, et qu'elle précipite le reste en couleur de verd-de-gris; ils savent aussi que l'huile d'olive, ou tout autre corps gras, attaque ce métal; qu'elle l'oxide et en dissout aussi une grande partie, et qu'elle constitue un corps très-nuisible à l'espèce humaine. Ces mêmes chimistes savent en outre, que l'ammoniaque liquide ou l'alcali volatil, est très-avide de cuivre, qu'il s'unit avec lui, et forme un cuivrate d'ammoniaque, qui est un poison subtil. On ne doit donc pas se servir de ces substan-

ces dans le traitement de l'empoisonnement causé par le verd-de-gris, non plus que des acides d'aucun genre, attendu qu'ils sont très-avides de cuivre, et qu'ils constituent, avec ce métal, des corps très-pernicieux, tels que l'acétate de cuivre ou cristaux de Vénus, le sulfate de cuivre, le nitrate et le muriate du même nom. Tous ces corps vénéneux sont neutralisés par l'infusion gallique, ainsi que par celles d'écorce de pin, de grenade et du myrobolan citrin. Les animaux auxquels j'en ai fait avaler une dose de chaque, capable de les empoisonner, n'ont point été incommodés, à l'aide de la première infusion que je leur ai fait boire, coupée avec du lait.

Le tartre émétique et l'ipécacuanha, dans les vues de faire vomir, ne doivent pas être employés dans ce traitement, attendu qu'ils sont décomposés par ces préparations cuivreuses, ainsi que le sulfure alcalin et le savon médicinal, à raison des lois des attractions qui commandent le déplacement de la potasse, de sac ombinaison, pour se porter ou sur l'acide ou sur le métal qui constitue le poison.

Le baume de soufre térébenthiné, ne doit pas être employé non plus dans ce traitement, attendu qu'il n'a d'autre propriété que celle de surcharger l'estomac du malade, et d'empêcher

ce dernier de se débarrasser du poison. Ainsi, dans le traitement de l'empoisonnement causé ou par le verd-de-gris (1), ou par les sulfates de cuivre, ou par les cristaux de Vénus, ou par le nitrate ou muriate de cuivre, ou enfin par quelques autres préparations salines de ce métal, et même par le sulfate de zinc ou vitriol blanc (2), on se servira de l'infusion de noix de galle coupée avec du lait, ou à son défaut, d'une des autres infusions principales; et lorsque le poison sera détruit, ce qu'on reconnaîtra lorsque le malade sera calme et tranquille, on lui fera prendre les autres médicamens propres à réparer les forces, et à rétablir la machine dans toutes ses perfections.

---

(1) Le verd-de-gris se dissout très-bien dans l'eau, ainsi que dans l'huile et autres corps gras : voilà pourquoi une foule de malheureux infortunés, sont empoisonnés par cette substance pernicieuse, et ce, la plupart du temps, faute de ne dégager parfaitement les vaisseaux de cuivre, de la partie aqueuse et des corps gras qui attaquent sensiblement ce métal.

(2) J'ai fait prendre à un chien une dose de ce sel, capable de l'empoisonner; mais à l'aide de l'infusion de noix de galle coupée avec du lait, que je lui ai fait boire de gré ou de force, l'animal n'a pas été incommodé.

Traitement de l'empoisonnement, occasionné par le plomb ou ses préparations.

Dans ce traitement, M. Buchan et plusieurs autres auteurs ont prescrit les hépars, la limonade, l'oximel et l'oxicrat. Que de reproches n'aurais-je pas à me faire, ce me semble, si je ne prouvais l'erreur de ces hommes recommandables d'ailleurs, et si je ne cherchais à faire bannir ces indications du traitement de l'empoisonnement causé par les préparations de plomb !

L'acide acéteux est, comme on le sait, très-avide de plomb. Il le dissout et constitue, comme on le sait aussi, de l'extrait de Saturne et du sel du même nom, dont l'un et l'autre de ces deux corps sont des poisons subtils, pris intérieurement. L'acide citrique, renfermé dans la limonade, dissout aussi le plomb en grande partie, et cette dissolution, et le précipité qui se forme à mesure que l'acide se porte sur le métal, ne sont pas moins pernicieux que les préparations ci-dessus. On ne doit donc pas se servir de limonade dans ce traitement, non plus que de l'oximel et de l'oxicrat, puisque ces deux médicamens ne sont autre chose que du miel et du sucre éten-

dus dans de l'acide acéteux ou vinaigre blanc. L'hépar ou sulfure alcalin, ne peut pas non plus être considéré comme un antidote contre cet empoisonnement, puisque la potasse, qui constitue en grande partie le foie de soufre, se porte purement et simplement sur l'acide acéteux, et forme de l'acétate de potasse, pendant que le soufre s'unit vraisemblablement à l'oxide de plomb, délaissé par l'acide avec lequel il constitue un sulfure de plomb, dont les vertus ne peuvent qu'être nuisibles à l'économie animale. Ainsi, sans entrer dans un plus long détail, pour prouver l'insuffisance des médicamens énoncés, on se servira contre l'empoisonnement causé ou par l'acétite de plomb, ou par le sel de saturne, ou par le vin lithargiré, ou par d'autres préparations de ce métal, de l'infusion gallique, coupée avec du lait, ou à son défaut, des autres infusions mentionnées en l'autre part.

C'est avec la première infusion, que j'ai sauvé des animaux (des chiens), à chacun desquels j'ai fait prendre une dose de chaqu'un de ces corps vénéneux, capable de les empoisonner. Les vomitifs pourraient convenir dans ce traitement, mais le tartre émétique et la teinture d'ipécacuanha, sont décomposés par les préparations de plomb; de sorte que

pour remédier à cet inconvénient, on chatouillera le gosier du malade, avec la barbe d'une plume, et on lui donnera beaucoup d'eau tiède, en supposant que l'on ne pût se procurer les infusions indiquées ci-dessus, dans les premiers momens du traitement. Les autres accessoires seront appliqués, si le cas l'exige.

Traitement de l'empoisonnement causé par le tartre émétique, pris intérieurement à trop grande dose, ou sans nécessité.

M. Buchan ni aucun des auteurs qui ont traité de l'empoisonnement, n'ont rien prescrits, ce me semble, pour le traitement de l'empoisonnement causé par cette substance saline trisule. Cependant, il n'est pas douteux qu'elle produit de très-grands ravages, et qu'elle occasionne la mort, si on ne s'oppose à sa violence. Vingt-trois ans d'expérience que j'ai déjà dans la profession que j'exerce, ne m'ont que trop prouvé cette vérité. Que de maux incalculables ne cause-t-il pas, sur-tout lorsqu'il est administré par des hommes qui, sans connaissance de cause, l'employent à tort et à travers! Je l'ai vu ordonner jusqu'à la dose de quarante grains, fort

heureusement dans un opiat composé avec le sel d'absinthe, le quinquina rouge, et quelques autres accessoires, sans qu'il ait produit aucun mauvais effet, à raison du sel et du quinquina. Mais que de reproches n'aurait pas eu à se faire celui qui était l'auteur de cette ordonnance, s'il l'eût associé avec toute autre substance! car tous les corps n'ont pas la propriété de le décomposer (1).

Comme pour le sublimé corrosif, on s'est opposé jusqu'ici à la violence du tartre émétique avec des dissolutions salines ou avec quelques substances salinoterreuses ; mais l'expérience m'a démontré que l'infusion de noix de galle, celle du quinquina rouge (2), et celles des autres quinquina et écorces, etc., cités à la treizième expérience, le neutralisent et le mettent hors d'état d'agir, comme perni-

---

(1) J'ai fait connaître, dans un mémoire sur le tartre émétique, que j'ai envoyé l'année dernière à une société d'hommes savans, les corps et les véhicules avec lesquels on peut l'associer, sans crainte de l'altérer.

(2) J'ai prouvé dans une dissertation raisonnée sur diverses espèces de quinquina, que ce n'est point uniquement à la résine de cette écorce, que l'on doit la guérison de la fièvre.

cieux. Je m'en suis convaincu par des essais que j'ai fait sur un chien auquel j'en ai fait prendre des doses capables de l'empoisonner ; à l'aide de l'infusion de noix de galle, coupée avec du lait, que je lui ai fait avaler quelques instans après, il a été parfaitement dégagé, et n'a éprouvé aucune incommodité. De sorte que dans l'empoisonnement causé par ce sel, ou lorsqu'il faudra s'opposer à sa trop grande activité, on pourra se servir de l'infusion de noix de galle, et à son défaut, des autres végétaux qui ont la propriété de les décomposer.

Traitement de l'empoisonnement causé par les mouches cantharides.

Les cantharides sont assurément d'un très-grand secours dans la médecine, mais elles ne sont pas moins pernicieuses lorsqu'elles sont employées sans connaisances de cause, ou sans nécessité, à cause de leur partie virulente, et de la propriété qu'elles ont de porter dans le sang, et dans la vessie sur-tout, une inflammation terrible. Je me tais sur l'atrocité et sur l'infamie de ceux qui ont l'audace d'en faire prendre ou d'en jeter dans les alimens, à dessein de jouir de leur coupable subtilité, et

d'assouvir, par ce moyen, la passion que leur suggère leur honteux libertinage. Ces hommes indignes devraient être marqués du sceau de la réprobation, et porter sur leur front le signe de leur scélératesse.

Le principe vénéneux et efficace, tout à la fois, des cantharides, est renfermé dans une substance gélatineuse qu'elles possèdent. Cela est prouvé par une solution de colle forte, qui n'est point troublée par ces mouches, et par l'infusion gallique qui précipite, comme nous l'avons déjà dit, leur teinture en couleur de noisette peu foncée. C'est donc aux substances tanantes auxquelles on doit avoir recours dans le traitement de l'empoisonnement causé par ces animaux, et non, quoiqu'en dise M. Buchan et quelques autres auteurs, aux corps gras et aux acides, attendu que ces accessoires ne sont pas des antidotes propres à neutraliser le principe pernicieux de cantharides.

Les vomitifs ne conviennent dans ce traitement que dans l'instant même où le malade, ou toute autre personne, aurait avalé de ce poison. Un peu plus tard, ils deviendraient inutiles, attendu qu'il ne faut que quelques minutes pour dissoudre cette substance gélatineuse, et pour la transporter dans les voies

de la circulation. Le meilleur remède, et celui qui convient dans ce traitement, est l'infusion de noix de galle, ou toute autre teinture aqueuse qui possède le tonnin. C'est avec la première, que j'ai préservé de la mort les animaux auxquels j'avais fait avaler une infusion de cantharides, capable de les empoisonner. Ceux qui ont suivi tout autre traitement, ont péri, comme je l'ai observé aux sociétés énoncées en l'autre part, à la suite d'une inflammation dans le bas ventre.

A la suite du traitement ci-dessus, les boissons aqueuses multionnées, le lait et les lavemens émoliens, ainsi que les bains indiqués par M. Buchan, ne peuvent produire que de très-bons effets dans ce traitement. Ainsi, on fera fort bien de les mettre en usage, en supposant que le besoin l'exige, et sur-tout si à la suite de l'application des vésicatoires, le malade ressentait des douleurs dans le bas-ventre, dans les reins, etc.; qu'il eût une rétention d'urine, qu'il pissât le sang, et qu'on s'aperçût d'une inflammation bien prononcée, c'est alors qu'il faut redoubler les bains, augmenter les boissons adoucissantes, et supprimer la supuration des vésicatoires, ou tout ce qui peut exciter l'inflammation, et affecter le système nerveux.

Traitement de l'empoisonnement causé par l'opium ou par ses préparations.

L'opium est un médicament qui a fait l'objet d'une foule de recherches et le sujet de plusieurs dissertations. MM. Baumé, Josse, de Rosne, et quelques autres pharmaciens chimistes, sont ceux qui se sont occupés le plus de cette matière; mais aucun de ces excellens auteurs n'ont rien dit de positif sur les principes constitutifs de cette substance végétale, et sur-tout sur celui qui en fait l'essence. M. de Rosne, en analysant l'opium, a obtenu un sel particulier, qu'il a cru être le principe vénéneux et efficace tout à la fois; mais en considérant son peu de solubilité dans l'eau, et ses autres caractères physiques, il s'en faut de beaucoup que ce sel soit réellement la substance qui fait la base fondamentale de la propriété de l'opium, attendu que cette même substance, que nous allons faire connaître plus bas, est extrêmement soluble dans l'eau, ainsi que dans l'alcohol.

Ce sel d'opium, obtenu par M. de Rosne, me paraît être à base terreuse, ou un composé de chaux, et d'un acide particulier: lequel sel se dissout dans l'alcohol et dans les acides, à

la manière des sels terreux, tels que le tartrite de chaux qui se dissout parfaitement dans le vinaigre; et quant à sa propriété somnifère, elle ne doit être attribuée, ce me semble, qu'à quelques portions d'opium, tenues en dissolution dans l'eau qui sert de véhicule pour sa cristallisation.

Ainsi, sans entrer dans un plus long détail ni dans de plus grandes hypothèses sur la nature de l'opium, et sur ses principes constitutifs, il est démontré que celui qui fait toutes ses propriétés médicinales, est une substance gélatineuse, végétale, qui ne diffère de la gélatine animale, que par les proportions sans doute plus ou moins grandes des parties qui la composent. Cela est prouvé non-seulement par l'infusion de noix de galle, qui la précipite très-abondamment de sa dissolution, presque à la manière de la colle forte, mais encore par la colle forte même, qui n'altère pas la teinture d'opium.

Dans le traitement de l'empoisonnement causé par l'opium, on a prescrit l'application des vésicatoires, les corps gras, des vomitifs, des purgatifs, et les acides sur-tout; mais les acides ne peuvent rien sur l'opium, du moins le vinaigre (1), puisque les animaux auxquels

(1) Cela ne s'accorde pas à ce que M. de Rosne dit

j'en ai fait prendre, ont péri dans l'espace de demi heure, à la suite des plus cruelles douleurs et des symptômes les plus frappans, malgré le vinaigre qui noyait l'opium et celui que je leur ai fait prendre après cet empoisonnement. Mais il n'en a pas été de même à l'égard de plusieurs autres chiens auxquels j'ai fait avaler une bien plus forte dose d'opium : à l'aide de l'infusion gallique, tous ont été parfaitement dégagés du poison, sans aucune suite fâcheuse. C'est donc à ce remède auquel il faudra désormais avoir recours dans le traitement de l'empoisonnement causé par cette substance narcotique et virulente, ou à son défaut, à une des autres principales infusions qui la neutralisent et la mettent hors d'état d'agir, comme pernicieuse.

Les vomitifs ne doivent être employés dans ce traitement, que lorsqu'on présumera que l'opium séjourne dans les premières voies ; et les vésicatoires ne me paraissent applicables que lorsque le malade est dans un sommeil presque continuel, et qu'on ne peut le rap-

---

dans sa dissertation sur l'opium, que le hasard a fait découvrir que le vinaigre est le contre-poison de cette substance, et qu'il a sauvé les chiens auxquels il en avait fait avaler à l'aide de ce véhicule.

peler à ses sens ordinaires, quelques précautions qu'on prenne pour y réussir.

Les adoucissans et les purgatifs doux ne doivent pas être oubliés dans ce traitement, après qu'on est parvenu à faire disparaître les symptômes alarmans, à l'aide de l'infusion gallique, coupée avec du lait. La crême de tartre soluble (1) ou autres minoratifs, me paraissent propres à entraîner, par les selles, toutes les parties narcotiques, et à rétablir le malade dans toutes ses fonctions ordinaires. Les corps gras doivent être bannis de ce traitement, vu qu'ils n'ont d'autre propriété que celles de surcharger l'estomac du malade, et d'empêcher en grande partie la sortie de l'opium du siège où il produit ses ravages. Le chatouillement du gosier, avec la barbe d'une plume, doit suffire, en supposant que le vomissement devienne utile et nécessaire dans ce traitement.

---

(1) Il y a trois ans ou environ, que je fis passer à la société de médecine de Paris, un mémoire dans lequel j'indiquai un procédé pour rendre la crême de tartre parfaitement soluble dans l'eau froide, et où je prouvai l'erreur de ceux qui ont prétendu que les lois des attractions chimiques ne permettent pas le déplacement de l'acide tartareux par l'acide boracique. Voyez le Manuel du Pharmacien Chimiste, par Simon Morelot, tome III, pag 182, ligne vingt-neuvième.

Traitement de l'empoisonnement causé par les plantes vénéneuses, telles que la jusquiame, la pomme épineuse, la morelle, la ciguë, l'aconit, l'ellébore blanc et noir, etc.

Toutes ces plantes, quoique pourvues de plusieurs propriétés médicinales, devraient être marquées d'un signe odieux, ou soustraites à la vue et de la portée des personnes qui ignorent leurs subtilités. Il ne se passe presque pas de saison qu'il n'arrive quelque désastre dans diverses familles, causés par l'usage de ces plantes pernicieuses, que les cuisiniers ou autres personnes chargées de la préparation des alimens, confondent, par mégarde, avec les végétaux potagers, leurs racines sur-tout, ainsi que leurs feuilles, telles que celles de ciguë, qui ressemble beaucoup au panais et au persil. De-là l'empoisonnement de plusieurs individus, causé par telle ou telle plante vénéneuse.

Dans ce traitement comme dans les précédens, M. Buchan, et M. Buliard, sur-tout, ont insisté sur l'usage des corps gras, des acides, et principalement sur celui du vinaigre. En réfléchissant sur les propriétés des acides et sur la nature des plantes vénéneuses, je ne vois

pas pourquoi ces excellens auteurs, ont prescrits ces corps dans le traitement de l'empoisonnement causé par une substance quelconque de ce genre. Ces auteurs, ainsi que ceux qui ont partagé leur sentiment, ont-ils cru, par exemple; que les plantes narcotiques et stupéfiantes, contiennent un métal pernicieux auquel l'on doit attribuer leur subtilité, ou bien est-ce parce que la plupart de ces plantes sont âcres et corrosives, qu'on a cru que les acides, en s'unissant au principe alcalin, leurs enlevaient, leurs propriétés pernicieuses? Si cela est ainsi, ces auteurs se sont grandement trompés, attendu qu'il n'existe aucun principe alcalin ni aucun métal libres dans ces substances végétales vénéneuses, et que sous ce rapport, les acides sont fort déplacés dans ce traitement. C'est à un principe gélatineux que ces végétaux contiennent, auquel on doit attribuer leur propriété vénéneuse. Je m'en suis convaincu par le tannin, qui le précipite en s'unissant avec lui, et par le précipité et la plante ainsi traitée, que j'ai fait avaler à des animaux (des chiens) qui n'en n'ont pas été incommodés. C'est donc au tannin auquel l'on doit avoir recours dans le traitement de l'empoisonnement causé par ces corps pernicieux; c'est précisément avec l'infusion gallique, qui le con-

tient en abondance, que j'ai sauvé des animaux auxquels j'avais fait prendre une dose du suc de chaque plante citée, capable de les empoisonner. Ceux auxquels j'en ai fait avaler de même, et qui ont été privés de cette infusion, ont été sensiblement incommodés, et la plupart ont péri à la suite des plus cruelles douleurs, malgré l'administration du vinaigre, et des corps gras et huileux, que je leur ai fait prendre en très-grande quantité.

Les corps gras sont aussi inutiles dans cette circonstance; et pour peu qu'on réfléchisse sur leur nature et sur leurs propriétés, on verra qu'ils sont plutôt nuisibles qu'efficaces. Il n'en est pas de même à l'égard des corps mucilagineux et émoliens; mais ceux-ci ne suffisent pas dans ce traitement, ils peuvent tout au plus retarder l'effet du poison, et prolonger plus ou moins long-temps la vie de ceux qui en sont malheureusement atteints, à cause que ces corps ne possèdent rien de propre à le neutraliser.

Le tartre émétique, ou l'ipécacuanha, si le tempérament du malade est faible, peuvent convenir dans ce traitement, pour expulser le poison de son siège; mais ces vomitifs ne doivent être employés que dans le moment, ou peu de temps après que le poison a été pris.

Un peu plus tard, ils deviennent inutiles, attendu qu'il ne faut que quelques instans pour donner lieu à la fonte du principe vénéneux dans les sucs gastriques, et pour en faciliter le transport dans les voies de la circulation. Ainsi, si quelqu'un a eu le malheur de s'empoisonner par l'une ou l'autre des plantes citées en l'autre part, il suffira de lui faire boire de l'infusion gallique, ou celle d'écorce de pin, etc., coupée avec du lait, jusqu'à ce qu'il soit calme et tranquille, ou jusqu'à ce que les symptômes alarmans ayent entièrement disparu.

Ce n'est pas là toutes les plantes narcotiques et stupéfiantes, etc., susceptibles d'empoisonner ceux qui en font usage par mégarde ou autrement ; il en existe une foule d'autres qui ont malheureusement cette propriété, telles que les champignons de mauvaise espèce, dont nous alons parler plus bas, le tabac, le sainbois ou garrou (1), l'ipécacuanha pris à trop forte dose, l'euphorbe, la cévadille, la belladone, la bétoine, la chélidoine, la noix vomi-

(1) C'est à la substance gélatineuse, que cette écorce ou sain-bois contient, que l'on doit la propriété vésicante de la pommade que l'on en retire à l'aide des corps gras : je m'en suis assuré après avoir traité ce corps avec l'infusion gallique, qui n'a plus agi comme

que (1), la brione et plusieurs autres plantes et fruits pernicieux, décrits dans l'histoire des plantes vénéneuses par Buliard ; avec l'infusion de noix de galle ou celles qui peuvent suppléer à son défaut, on peut se préserver contre la subtilité de tous ces corps, attendu qu'elles ont, comme on peut s'en convaincre, la propriété de les neutraliser, et de les mettre hors d'état d'agir comme pernicieux.

Traitement de l'empoisonnement causé par les champignons vénéneux.

C'est ici que je voudrais, s'il était possible, faire disparaître les champignons de toutes les espèces, et effacer d'un seul trait l'idée de les employer comme aliment de table. Il ne se passe pas d'année qu'une foule

---

épispastique, et par la colle forte qui n'a point troublé son infusion, épuisée ou dépourvue de cette substance gélatineuse.

(1) La noix vomique ne détruit les animaux à quatre pieds, qu'en vertu d'un principe salin gélatineux qu'elle contient en abondance: je m'en suis assuré par la même noix, entièrement épuisée de ce principe par la noix de galle, qui n'a pas incommodé le chien qui en a fait usage.

de malheureux infortunés n'en soient les victimes, et qu'on n'entende dire que plusieurs autres en ont été sensiblement incommodés. Récemment son éminence le cardinal Caprara et sept personnes de sa maison, ont failli succomber pour avoir mangé des champignons de mauvaise qualité. Il ne me serait pas difficile de citer ici une infinité d'autres personnes qui ont payé de leur vie le tribut que les champignons vénéneux semblent exiger de ceux qui ne se méfient pas de leur attrait trompeur. Mais dans quelle partie ces mêmes champignons renferment-ils le principe vénéneux, et quelle est la nature de ce principe, puisque nous avons vu dans l'analyse qui en a été faite, que les réactifs que nous avons employés, n'ont décélé aucune substance métallique pernicieuse, ni démontré, d'une manière précise et claire, l'objet qui fait la cause de leur malignité ? Cependant, il est constant que les champignons verts et les fausses oronges sont de mauvaise qualité, et que ceux qui en mangent par mégarde, sont empoisonnés.

C'est donc à une substance gélatineuse particulière et à quelques autres accessoires, que ces végétaux contiennent, auxquels on doit cette pernicieuse propriété. C'est ce que nous allons prouver, et faire connaître en même-

temps ce qui augmente la subtilité du poison, lorsqu'on les prépare dans des vases attaquables.

Nous avons vu que les champignons verts contiennent une substance gommeuse, spongieuse et glatineuse, qui tapissant l'intérieur de l'estomac, et comprimant le diaphragme, empêche la respiration, suffoque le malade, et excite des dévoiemens de bile par haut et par bas (1).

Nous avons vu que ces champignons, ainsi que les fausses oronges, passent facilement à l'état de putréfaction (2), et qu'ils fournissent

---

(1) Cela m'a été prouvé par un chien auquel j'en avais fait manger; sans l'infusion gallique que je lui fis prendre, coupée avec du lait, il aurait péri à la suite d'un dévoiement de bille par haut et par bas.

(2) Cette putréfaction et quelques autres propriétés, ont fait présumer à plusieurs auteurs, tels que Buttner, Weiss, Otto de Monchausen, Muller et Scopoli, que les champignons ont une origine animale. Linné, sans se décider, parle pour et contre.

Ce dernier naturaliste paraît très-prudent, et les premiers ne me paraissent pas moins mériter, sous quelques rapports, l'approbation de l'homme réfléchi. Les champignons, en effet, se rapprochent beaucoup de la classe des animaux, au moins les verts; ils n'en diffèrent, ce me semble, que par quelques caractères physiques, et

de l'ammoniaque, qui augmente leur subtilité. Nous avons vu que l'infusion gallique précipite très-abondamment leur teinture aqueuse en flocons glaireux, et que la baryte et le nitrate d'argent y décèlent l'acide sulfurique et l'acide muriatique, en état de combinaison, lesquels acides se déplacent de leur base salino-terreuse, pour se porter sur les métaux qui constituent les vases dans lesquels on les prépare, et forment ou du sulfate de cuivre, ou du muriate du même nom, et quelquefois du cuivrate d'ammoniaque, ou du carbonate de plomb, d'étain, de zinc, etc., qui sont autant de poisons subtils.

Nous avons vu que la distillation de ces champignons produit un liquide ammoniacal qui tient en dissolution du gaz hydrogène carbonacé, lequel liquide s'unit avec l'huile, et forme un savon qui est très-avide de cuivre, d'étain, de plomb, etc.

Nous avons vu enfin, que les animaux auxquels nous avons fait manger de ces champignons vénéneux, ont été sensiblement incom-

---

par la faculté qu'ils n'ont pas de se déplacer, etc.; mais comme les animaux, ils passent à l'état de putréfaction, répandent une odeur cadavéreuse et fournissent presque les mêmes principes par la distillation.

modés, et que sans l'infusion de noix de galle, ils auraient succombé. En conséquence, c'est à cette infusion à laquelle il faudra désormais avoir recours dans l'empoisonnement causé par ces corps nuisibles à l'espèce humaine, et surtout aux vomitifs dans les premiers momens du traitement, pour dégager l'estomac de ces substances pernicieuses, et s'opposer par ce moyen à la solubilité de la matière gélatineuse qu'elles contiennent, qui fait la cause de leur subtilité.

Dans ce traitement comme dans le précédent, les corps gras et le vinaigre ne conviennent nullement, attendu qu'ils n'ont pas d'action sur les champignons d'aucun genre. Les minoratifs, les adoucissans et les délayans, peuvent être employés dans cette circonstance, ainsi que les lavemens purgatifs, auxquels on pourrait ajouter quelque substance végétale, chargée du tannin, telle que l'écorce de pin ou celle de grenade, afin de dégager les intestins de ce corps glaireux, gélatineux et spongieux que les champignons pourraient y avoir déposé.

Quoi qu'il en soit, et malgré ces indications, qui sans contredit ne peuvent être que d'un très-grand secours dans l'empoisonnement causé par les champignons vénéneux, il serait à désirer,

pour le bien de l'humanité, que l'usage de quelques espèces que ce puisse être, fussent entièrement bannis de nos alimens de table, par ce moyen on serait sûr de n'être jamais trompé, et on conserverait une foule de personnes utiles et agréables à la société. Mais comme je sais que le goût et les désirs prévalent sur les malheurs, et qu'en vain je me servirais ici des expressions les plus frappantes, et ferais de même le tableau le plus sinistre des événemens fâcheux qui sont arrivés, pour en bannir l'usage journalier, il serait à désirer que ceux qui ne voudront pas s'en priver, ne confondissent point les bonnes espèces avec celles qui sont de mauvaise qualité, et qu'ils n'en mangeassent qu'avec beaucoup de circonspection, et que tout autant qu'on les auraient préparés dans des vases inattaquables, tels que ceux de fer, de terre non vernissée, de faïence, d'argent, de porcelaine, etc.

C'est dans ce traitement, comme dans tous les autres empoisonnemens, enfin, causés par telle ou telle substance, que l'on doit employer les anti-spasmodiques, tant pour aider la nature à combattre le poison, que pour maintenir les forces du malade. C'est alors que les calmens et les anodins conviennent, pour

assoupir les parties affligées, et rétablir la machine dans toutes ses perfections, à l'aide de quelques autres accessoires, et de la prudence du médecin.

Maintenant, il ne nous reste plus qu'à indiquer la manière de préparer l'infusion gallique ou toute autre infusion, et à faire connaître les symptômes qui caractérisent un empoisonnement quelconque.

La manière de préparer les infusions ci-dessus, consiste à concasser une once de noix de galle ou d'écorce de pin, etc., à la faire infuser pendant deux heures dans environ deux livres d'eau froide, ou quelques minutes seulement dans l'eau bouillante, si le cas presse. On passera cette infusion à travers un linge un peu serré, et on la fera boire au malade, par verrées et par intervalles, coupée, si l'on veut, avec du lait.

Quant aux signes de l'empoisonnement, on devra se croire empoisonné, lorsqu'après un repas ou l'usage d'une boisson quelconque, on sentira des nausées, des baillemens, des douleurs d'estomac, des chaleurs dans les entrailles, des maux de gorge, des défaillances, des frissons, un battement subit, des envies de dormir, des mouvemens convulsifs, des hoquets, un mal-aise, des enxiétés, des inquiétudes, le délire,

le visage pâle et défiguré, les paupières enflées, les membres tremblans ou agités, les yeux hagards, ouverts et saillans, ou le regard morne, de courtes et fréquentes inspirations, le pouls plein et petit par intervalles, des soubresauts, la langue gonflée, la machoire serrée, le ventre tendu, de vives douleurs, une agitation violente, et enfin, des espèces de déchiremens dans les entrailles et dans l'estomac, et quelquefois des vomissemens énormes.

Voilà, dit M. Buliard, dans son histoire des Plantes vénéneuses, les signes caractéristiques des empoisonnemens.

Avec cette connaissance, et les réactifs que nous avons indiqués dans la présente dissertation, le médecin ou tout autre qui exerce l'art de guérir, n'aura plus besoin de prendre de renseignemens, de s'entretenir avec le malade, et de se fixer sur la nature du poison, puisque la noix de galle et l'écorce de pin, sont les remèdes universels contre toute espèce de poison. Le malade même, d'après toute ces connaissances, et la simplicité de ce traitement, pourra, dans un cas pressant, se donner du secours, se préserver de la mort qu'il n'aurait pu éviter, à cause du temps précieux qui s'écoule pendant qu'on cherche le médecin; lequel temps donne au poison le loisir d'exercer sa violence

et de détruire, la plupart du temps, ceux qui en sont malheureusement atteints.

L'infusion de noix de galle doit être préférée à toutes les autres, dans les traitemens de l'empoisonnement, excepté cependant dans celui du sublimé corrosif, qu'elle n'altère que très-faiblement.

Cette teinture agit avec beaucoup plus d'énergie sur les poisons, que les autres substances végétales; et malgré qu'elle ne détermine, dans la dissolution d'arsenic, qu'un très-léger précipité après vingt-quatre heures de repos, et à l'aide même d'une température très-élevée, elle neutralise néanmoins ce corps vénéneux, et le met hors d'état d'agir, comme on l'a vu à l'égard des animaux auxquels nous en avons fait avaler plusieurs fois. Il en a été de même à l'égard des autres poisons : toutes les expériences ont été répétées en présence de plusieurs amateurs qui ont été témoins oculaires du bon succès que nous avons obtenu, ainsi que de la perte des animaux qui ont péri, lorsque nous n'avons employés que les moyens indiqués par les anciens et derniers auteurs qui ont traité de l'empoisonnement.

SUPPLÉMENT.

Je crois devoir ajouter que les poisons mentionnés dans cet aperçu, ne sont pas les seuls corps nuisibles à l'espèce humaine. Il en existe plusieurs autres répandus dans la nature, et décrits dans presque tous les ouvrages chimiques et pharmaceutiques, tels que la potasse caustique ou pierre à cautère, la potasse carbonatée ou l'alcali fixe végétal, le carbonate de soude ou alcali minéral, l'ammoniaque liquide ou alcali volatil fluor, la chaux, l'acide sulfurique ou huile de vitriol, l'acide nitrique ou eau forte, l'acide muriatique ou acide marin, et plusieurs autres corps qui empoisonnent lorsqu'on les prends inconsidérément; mais avec la noix de galle, on peut s'opposer à leur ravage, puisque son infusion les met, presque tous, hors d'état d'agir, et qu'elle précipite, savoir la potasse caustique, la soude carbonatée et l'ammoniaque liquide, très-abondamment en couleur plus ou moins rouge; la potasse carbonatée, en jaune très-pâle; l'eau de chaux, en blanc très-sale; les acides sulfurique et muriatique, très-abondamment en blanc faible; les acides nitrique et nitro-muriatique, moins abondamment en couleur

d'un blanc sale; l'acide acéteux, marquant trois degrés (1) à la réomètre de Baumé, en flaucons blanchâtres. Cette infusion ne détermine aucun précipité dans l'acide muriatique oxigéné affaibli, mais elle lui enlève son odeur et ses autres propriétés.

La plupart de ces précipités se dissolvent dans les liquides qui les noyent quelque temps après le mélange des liqueurs, tels que ceux qui proviennent de l'acide nitrique, de l'acide nitro-muriatique, etc.; et les liquides résultant du mélange de cette même infusion avec les alcalis, sont tous plus ou moins montés en couleur rouge tirant sur le noir, à l'exception de celui qui provient de l'eau de chaux qui tire sur le vert: de sorte que dans l'empoisonnement causé par les uns ou les autres des corps ci-dessus, on pourra se servir de l'infusion gallique, sur-tout dans les empoisonnemens occasionnés par les alcalis et par la chaux, attendu qu'elle les neutralise parfaitement et les empêche d'agir comme nuisibles. Je m'en suis convaincu, non-seulement par la dégus-

(1) J'ai fait connaître, dans un mémoire, sur l'esprit de mendérérus ou acétate d'ammoniaque liquide, que j'ai rendu public, un moyen propre à donner à l'acide acéteux, le degré énoncé ci-dessus.

tation des liquides, mais encore par plusieurs expériences que j'ai faites sur divers animaux. Par ce moyen, on n'aura pas besoin de se servir des acides contre les alcalis, non plus que de ces derniers, dans l'empoisonnement causé par ces mêmes acides ; alors, on épargnera aux malades une infinité de maux auxquels ils sont exposés quand on employe les acides ou les alcalis, au préjudice de la teinture végétale ci-dessus.

L'infusion d'écorce de pin peut suppléer au défaut de celle de la noix de galle, mais cette dernière doit être préférée, attendu qu'elle agit beaucoup plus promptement et plus sensiblement sur les corps mentionnés en l'autre part. La noix de galle est donc un antidote universel contre presque tous les corps vénéneux ; et malgré que M. Buliard ne veuille pas en admettre, on sera forcé d'accorder à cette substance végétale la propriété de les neutraliser presque tous, et de lui faire occuper le premier rang des contre-poisons.

D'après cela, chaque particulier fera fort bien de se nantir de noix de galle pour s'en servir de la même manière que nous l'avons dit à l'article de la préparation de cette infusion, sur-tout dans les circonstances malheureuses que nous avons indiquées et aux

approches des symptômes qui caractérisent un empoisonnement quelconque.

Si la noix de galle n'était propre dans tous les traitemens, excepté dans celui du sublimé corrosif, j'observerais que les symptômes de l'empoisonnement causé par les acides minéraux et par les alcalis, sont différens de ceux que nous avons rapportés d'après M. Buliard; mais comme l'infusion de cette matière végétale convient aussi dans ces derniers traitemens, nous croyons inutile de les citer ici, attendu qu'il ne s'agira, en supposant que quelque personne ait eu le malheur de s'empoisonner par les uns ou les autres de ces derniers corps, que de lui faire prendre de l'infusion gallique coupée avec du lait, jusqu'à ce que le malade ne ressente plus dans la bouche, dans le gosier, dans l'estomac, etc., de l'inflamation, des douleurs aigues, des retrécissemens, et enfin des déchiremens qui ont lieu dans ces cruelles circonstances.

C'est alors que les adoucissans conviennent, et qu'on doit se donner de garde d'employer les irritans et de faire prendre des alimens solides. Les malades seront nourris avec des substances liquides, telles que du bouillon, du lait, de la purée, de la bouillie, etc., jusqu'à ce que les organes de l'estomac et autres parties offensées

soient rétablies, et qu'on pourra leur faire prendre des alimens plus nourrissans.

Cette noix de galle (1) enfin, est aussi la désorganisatrice des hydragogues, des matières drastiques et de plusieurs autres purgatifs. Je m'en suis convaincu par son infusion qui précipite très-abondamment et instantanément les teintures de gomme gutte en jaune très-pâle; de scammonée, de jalap, de coloquinte et d'oignon de scille en couleur grisâtre, plus ou moins foncée; de séné, en couleur de racine, et celle d'aloès en couleur noirâtre.

Tous ces précipités, ainsi que les liquides, ont été consommés par des chiens sans qu'ils en aient éprouvé aucune incommodité; mais il n'en a pas été de même à l'égard de plusieurs autres animaux de même espèce auxquels j'ai fait prendre une dose des substances mentionnées, sans infusion gallique; tous ont été sensiblement dérangés, et quelques-uns auraient péri sans cette infusion que je leur ai fait avaler, coupée

(1) Cette substance végétale possède plusieurs principes dont les vertus sont bien faites pour fixer l'attention du chimiste; je me propose de les séparer lorsque le temps me permettra de m'occuper de ce travail et de les faire connaître aux sociétés énoncées, ainsi que la nature des principaux précipités cités dans ma dissertation.

avec du lait, lorsque j'ai aperçu des symptômes alarmans. De sorte que dans des superpurgations, dans des flux de sang, dans des dissenteries et autres devoiemens occasionnés par des purgatifs violens, qui, pris à trop forte dose, ou sans nécessité, entraînent un coléramorbus et quelquefois la mort, on pourra employer cette même infusion (1) coupée avec du lait, et supprimer les liqueurs alcalines, indiquées par Baumé et plusieurs autres auteurs, comme correctives, à raison de leur causticité et de la délicatesse des organes de l'estomac, qui s'opposent à une pareille administration.

Ces dernières expériences, et la colle forte, sur-tout, qui n'a pas été altérée par les teintures ci dessus, excepté celle de l'oignon de scille qui l'a louchie, et celle du jalap qui y a déterminé un très-léger précipité blanc, à raison d'un peu de tannin que ces deux corps contiennent, prouvent de plus en plus que la matière vénéneuse et efficace tout à la fois, renfermée dans certains végétaux, et principalement dans ceux que nous avons désignés,

(1) A défaut de cette infusion on pourra se servir de celle du quinquina santa-fé ou d'une des autres infusions principales.

est une substance gélatineuse particulière, qui ne diffère de la gélatine animale que par les proportions plus ou moins grandes des principes qui la composent. Cela est prouvé par le tannin qui s'unit avec elle et par le précipité qui en résulte.

En attendant la décision des savans à cet égard, ainsi que sur tout ce que je viens de traiter, et l'approbation que j'ose espérer des sociétés auxquelles je me propose de faire passer plusieurs exemplaires de mon travail, je vais, d'après l'avis de plusieurs médecins instruits, le rendre public, afin de procurer du soulagement à l'humanité souffrante, et donner à la médecine des moyens sûrs et efficaces de traiter les empoisonnés ; lesquels moyens je crois avoir établis sur des principes solides et mis à la portée de tous ceux qui exercent l'art de guérir.

F I N.

ERRATA.

Page 26, ligne 17, au lieu muriate de borite, lizez *muriate de baryte.*

Page 29, ligne 5, au lieu de la carbonate de potasse, lisez *le carconate de potasse.*

Page 36, ligne 8, au lieu d'oxatate d'ammoniaque, lisez *oxalate d'ammoniaque.*

Page 36, ligne 17, au lieu de dire étheres, lisez *ethers.*

Page 38, ligne 14, au lieu des uns, lisez *des unes.*

Page 44, ligne 2 (*à la note*), au lieu de bleues, lisez *bleus.*

Page 50, ligne 3, au lieu de dire les sulfates, lizez *le sulfate.*

Page 57, ligne 13, au lieu de lire multionnées, lisez *émultionnées.*

Page 76, ligne 9, au lieu de lire carbonacée, lisez *carbonatée.*

TABLE

DES MATIÈRES.

CONTENUES

DANS CET OUVRAGE.

Dédicace, pages v.
Préambule, 1.
Expérience sur l'Arsenic, 3.
Idem *de l'Orpiment*, 4.
Idem *du Sublimé corrosif*, 4.
Idem *du Verd-de-gris*, 5.
Idem *de l'Acétate de cuivre*, 7.
Idem *du Sulfate de cuivre*, 8.
Idem *du Muriate de cuivre*, 9.
Idem *du Cuivrate d'ammoniaque*, 10.
Idem *du Sulfate de zinc*, 11.
Idem *de l'Acétate de plomb*, 12.
Idem *de la Céruse*, 13.
Idem *du Vin lithargiré*, 13.

Expérience du Tartrite de potasse antimonié, ou tartre emétique, pages 14.

Idem *des Cantharides*, 15.

Idem *de l'Opium*, 15.

Idem *de la Ciguë*, 16.

Idem *de la Jusquiame*, 17.

Idem *de la Pomme épineuse*, 18.

Idem *de la Morelle*, 19.

Idem *de l'Aconit*, 19.

Idem *de l'Ellébore blanc*, 20.

Idem *de l'Ellébore noir.* 21.

Idem *des Champignons verts, vénéneux*, 21.

Idem *des Champignons ou seps, bons à manger*, 27.

Idem *des fausses Oronges*, 30.

Idem *des Oronges, réputées bonnes*, 35.

Idem *du Sulfate alcalin*, 39.

Idem *du Savon médicinal*, 39.

Analyse des antidotes dont on s'est servi jusqu'ici dans le traitement causé par les substances mentionnées, 39.

Traitement de l'empoisonnement causé par l'Arsenic, 41.

Idem *causé par le Sublimé corrosif*, 46.

Traitement causé par le Verd-de-gris, ou autres préparations cuivreuses, 48.
Idem *causé par le plomb*, 51.
Idem *causé par le Tartre émétique*, 53.
Idem *causé par les Cantharides*, 55.
Idem *causé par l'Opium*, 58.
Idem *causé par les plantes vénéneuses*, 62.
Idem *causé par les Champignons vénéneux*, 66.
Idem *causé par les Alcalis, et par les Acides minéraux*, 78.
Idem *causé par des super-purgations*, 80.
Manière de se servir des antidotes annoncés dans le commencement de l'ouvrage, 72.
Symptômes de l'empoisonnement, 72.
Supplément à l'ouvrage, 75.

FIN DE LA TABLE.

627998